



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent du patrimoine canadien

CHPC



NUMÉRO 099



1^{re} SESSION



42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 22 mars 2018



Présidente

Mme Julie Dabrusin

Comité permanent du patrimoine canadien

Le jeudi 22 mars 2018

• (0850)

[Français]

La présidente (Mme Julie Dabrusin (Toronto—Danforth, Lib.)): Nous allons commencer la réunion.

[Traduction]

Je sais que tout le monde a hâte d'aborder cette réunion. Nous allons donc commencer tout de suite parce que nous avons beaucoup de témoins à entendre aujourd'hui.

Bienvenue à tous à cette 99^e réunion du Comité permanent du patrimoine canadien. Nous ne sommes qu'à une seule réunion de notre 100^e séance.

L'hon. Peter Van Loan (York—Simcoe, PCC): On n'a pourtant pas l'impression d'en être à plus que la 97^e.

La présidente: Nous poursuivons notre étude sur l'état des musées au Canada.

Je voudrais souhaiter la bienvenue à nos témoins.

Nous avons, du Musée royal de l'Ontario, Josh Basseches et, de la Fédération canadienne des amis des musées, Bruce Bolton, Dennis Moulding et Anastasia Pivnicki.

[Français]

Enfin, nous recevons Mme Lydie Olga Ntap, représentante du Musée de la Femme.

Bienvenue, tout le monde.

Nous commencerons par les présentations des témoins, d'une durée de 10 minutes chacune.

Pour commencer, nous entendrons le représentant du Musée Royal de l'Ontario.

M. Josh Basseches (directeur et président, Musée royal de l'Ontario): Merci, madame la présidente.

Bonjour, tout le monde.

[Traduction]

Merci de votre invitation à prendre la parole aujourd'hui. Comme l'a dit la présidente, je m'appelle Josh Basseches. Je suis directeur et PDG du Musée royal de l'Ontario. Je suis vraiment honoré d'être ici.

Je crois que les musées constituent des créateurs communautaires indispensables et des sources fiables d'information. À notre époque complexe et saturée par les médias, où les faits rivalisent avec les faits alternatifs pour attirer l'attention, ils sont plus importants que jamais. Les musées conservaient nos connaissances bien avant l'arrivée d'Instagram et de Facebook. La société canadienne vit des changements rapides. Si les musées doivent demeurer des sources essentielles d'information, d'émerveillement et de connaissance, s'ils doivent jouer un rôle de catalyseur dans la société civile diversifiée

et informée de l'avenir, ils doivent évoluer eux aussi et recibler encore plus leurs efforts vers nos collectivités.

J'ai consacré mes 30 ans de carrière aux musées. J'ai travaillé dans des établissements d'art tels que le Museum of Fine Arts de Boston et le Peabody Essex Museum, qui est le plus ancien musée d'Amérique du Nord, de même que dans des établissements scientifiques comme le Museum of Natural History de Harvard. Ces deux dernières années, j'ai eu le grand privilège de diriger le MRO. Avec des diplômes d'études supérieures en histoire de l'art et en administration des affaires, je vois les musées d'un point de vue qui intègre tant le contenu de ce que nous faisons que l'attention à accorder à la gestion et aux finances.

Les musées protègent notre passé, interprètent notre présent et contribuent à façonner notre futur. Ils touchent profondément la vie des gens. En fait, la fréquentation annuelle pour l'ensemble des musées dépasse celle de tous les événements sportifs professionnels combinés. Les musées sont des agents de changement et des tremplins pour une vie plus heureuse et plus saine et pour des collectivités plus fortes. Ils ont aussi le potentiel d'aider à transformer la société au XXI^e siècle.

Permettez-moi de vous faire part de quelques-unes des mesures que nous avons prises au MRO, afin d'illustrer les efforts déployés par un établissement pour faire face à une société en rapide mutation. Comme vous le savez sans doute, le MRO est le musée d'art, de culture et de nature le plus grand et le plus complet du pays. En fonction de nombreux paramètres, nous sommes l'un des 10 meilleurs musées d'Amérique du Nord et l'un des établissements encyclopédiques les plus respectés du monde. Nous sommes également fiers d'être reconnus comme chef de file en recherche, apprentissage, sensibilisation communautaire et accessibilité.

Voici quelques chiffres qui racontent une histoire captivante au sujet du MRO. En 2017, près de 1,4 million de personnes ont visité le MRO, ce qui représente une hausse de 49 % en trois ans, et la fréquentation annuelle la plus élevée de tous les musées du Canada. Le nombre de nos membres a également augmenté de près de 30 %, passant à 117 000. Chaque année, plus de 300 000 enfants participent à nos programmes conçus pour favoriser la passion de l'apprentissage tout au long de la vie. Je dois également mentionner que des membres du Comité m'ont récemment dit que leurs enfants ont fait partie de nos groupes.

À l'heure actuelle, nos experts font des travaux de recherche dans 32 pays. Il y a un fait qui est peut-être encore plus important. En partenariat avec 75 organismes communautaires, nous remettons chaque année plus de 100 000 laissez-passer gratuits au MRO et offrons des programmes complets à des groupes vulnérables, comme les jeunes Autochtones et les nouveaux Canadiens venus de Syrie.

Les musées favorisent l'instruction, l'innovation et le savoir à l'échelle locale, nationale et internationale. Les musées permettent aussi au Canada de raconter son histoire dans le monde, renforçant le savoir et la diplomatie culturelle. Ainsi, grâce à nos relations centenaires avec la Chine, des expositions du MRO ont été vues l'an dernier par plus d'un million de personnes dans trois musées chinois. Le MRO est également honoré de faire partie, le mois prochain, de la Mission commerciale des industries créatives en Chine, qu'organise Mme Joly, ministre du Patrimoine canadien.

Étant donné l'évolution des caractéristiques démographiques et des attentes de notre public, les musées doivent encore mieux servir leurs visiteurs, en devenant plus inclusifs, plus démocratiques, plus intéressants et plus pertinents. Dans le cadre d'une récente étude Culture Track, on a demandé à 4 000 personnes ce que la culture représentait pour elles. Les résultats étaient inattendus, donnant à penser que les gens ont maintenant des raisons différentes de participer à des activités culturelles. Les quatre principales raisons sont les suivantes : élargir leurs horizons, bâtir des collectivités, profiter d'expériences éducatives et favoriser l'empathie. Voilà qui diffère considérablement de ce que la même étude avait révélé il y a seulement 10 ans. Il n'est plus suffisant d'offrir des expériences intellectuelles, esthétiques et historiques.

Examinons ces mots : horizons, collectivités, empathie. Ils impliquent une participation aussi bien émotive que rationnelle. Ils signifient que les gens s'attendent à du matériel et à des sujets qu'ils peuvent rattacher à leur vie et à leurs préoccupations quotidiennes.

Compte tenu de ce nouveau paradigme, le MRO et plusieurs de ses pairs les plus novateurs changent l'aspect et la convivialité de leurs établissements ainsi que leur interaction avec le public. Nous misons sur les points forts et l'excellence de nos collections, de notre recherche, de nos expositions et de nos installations pour amener nos différents publics à participer et à continuer à s'intéresser aux musées, pour ouvrir encore plus grand nos portes, au sens tant propre que figuré, et pour devenir un important lieu de rassemblement pour les activités communautaires.

Le MRO a pour vision stratégique de devenir un centre d'engagement, de présenter de multiples voix et points de vue, d'accueillir l'innovation et le changement, de promouvoir une pensée numérique à tous les niveaux et de nouer des liens avec les gens d'une façon dynamique qu'ils peuvent juger significative. Cette vision constitue l'assise d'une évolution devant faire du MRO un véritable musée du XXI^e siècle, dynamique, inclusif et participatif et se situant au cœur de notre collectivité.

Pour survivre et prospérer, chaque musée, peu importe sa taille et l'endroit où il se trouve, devra faire sien le paysage changeant de la consommation culturelle. Rien ne peut se substituer à des objets authentiques et à des expériences qui restent gravées dans le cœur et l'esprit des gens. Toutefois, les établissements doivent pouvoir maintenir leur pertinence dans un monde obsédé par la technologie et perturbé par la numérisation.

La réponse prévisible quant aux meilleurs moyens de favoriser un écosystème muséal florissant au Canada est simple : il suffit de fournir plus d'argent et de ressources. Je suppose néanmoins que le Comité ne trouvera pas cette réponse suffisante compte tenu de ses objectifs actuels, sans compter qu'elle n'apporte aucune idée nouvelle ou créative.

Je crois cependant qu'il y a des occasions d'optimiser des investissements relativement peu élevés pour qu'ils aient d'importantes répercussions sur les musées. Permettez-moi de vous présenter

quelques idées à ce sujet. Je serais enchanté d'en discuter avec vous au cours de la période de questions ou à une autre occasion.

Premièrement, il faudrait étendre aux musées le programme de fonds de dotation du Fonds du Canada pour l'investissement en culture, qui ne s'adresse présentement qu'aux organismes des arts de la scène. En général, les donateurs sont attirés par les dons jumelés et sont souvent tentés de donner ou de donner davantage si leurs dons font l'objet d'une contrepartie. D'autre part, les dotations, qu'elles servent à financer des postes ou des activités, assurent aux établissements un soutien financier permanent. Étendre ce programme aux musées pourrait multiplier des fonds publics limités et maximiser le soutien privé. Les fonds de dotation permettraient également d'assurer l'avenir financier des musées en les aidant à affronter les fluctuations du cycle économique.

Deuxièmement, il faudrait établir un programme pour financer l'aide technique au secteur muséal. De nombreux musées doivent repenser leur positionnement pour réussir dans le monde que je viens de décrire. Ils doivent élaborer un nouveau plan d'affaires, envisager des fusions avec d'autres établissements, ou encore mettre à l'épreuve la faisabilité d'un nouveau programme ou de nouvelles installations. La création d'un programme concurrentiel dans le cadre duquel les musées pourraient demander une assistance technique ciblée de ce genre s'est révélée efficace ailleurs en permettant de tirer parti de faibles ressources pour obtenir des résultats considérables.

Troisièmement, il faudrait mettre sur pied un programme de mentorat à l'intention des éléments brillants du secteur des musées. Actuellement, les moyens de recrutement pour les postes de directeurs ou de conservateurs dans les musées canadiens sont assez limités. Il arrive souvent que les grands musées aillent chercher des gens à l'étranger et que de nouveaux professionnels s'orientent vers des établissements américains et européens pour parfaire leurs compétences. Mettre sur pied de nouveaux programmes ou renforcer ceux qui existent déjà pour encourager les dirigeants de musée chevronnés à guider les jeunes professionnels permettrait d'améliorer la capacité future de leadership dans les musées du pays.

Les musées jouent un rôle unique en suscitant l'engagement des citoyens. Dans une société pluraliste prospère, les gens ont besoin de connaître leur passé, de poser des questions cruciales, de prendre des mesures réfléchies dans le présent et de préparer l'avenir. Dans une démocratie dynamique, nous avons besoin de voix plus nombreuses et plus diversifiées. Nos établissements culturels veillent à préserver les histoires les moins connues et à faire entendre les points de vue marginalisés. Cela assure une meilleure compréhension et une plus grande empathie pour nos concitoyens. Les musées peuvent nous aider à devenir meilleurs maintenant et plus tard.

Je remercie sincèrement les membres du Comité de l'occasion qu'ils m'ont donnée de prendre la parole ce matin. Votre travail contribuera à définir la vision et le rôle crucial que les musées et d'autres établissements culturels joueront pour nous aider à apprendre, à participer, à mieux nous comprendre nous-mêmes et à mieux comprendre le monde qui nous entoure.

Je vous remercie.

● (0855)

La présidente : Merci beaucoup. Nous entendons maintenant trois témoins représentant la Fédération canadienne des amis des musées.

Vous allez devoir vous partager 10 minutes à vous trois.

M. Bruce Bolton (président, Fédération Canadienne des Amis de Musées) : C'est simple. C'est moi qui parlerai.

La présidente: Très bien. Nous avons hâte d'entendre votre exposé, monsieur Bolton.

[Français]

M. Bruce Bolton: Merci, madame la présidente.

Bonjour, tout le monde.

[Traduction]

Nous remercions le Comité d'avoir invité la Fédération canadienne des amis des musées à comparaître dans le cadre de l'importante étude que le gouvernement a entreprise.

Je suis accompagné aujourd'hui de Dennis Moulding, partisan de longue date de l'organisation et ancien directeur de musée...

• (0900)

M. Dennis Moulding (ancien directeur, Fédération Canadienne des Amis de Musées): J'étais en fait gestionnaire principal.

M. Bruce Bolton: ... ou gestionnaire principal, et d'Anastasia Pivnicki, qui s'occupe du programme d'emplois d'été pour les jeunes faisant des études supérieures. Nous n'existerions pas sans des gens comme Dennis et Anastasia.

C'est sir John A. Macdonald, premier chef du gouvernement canadien, qui a dit que le Canada souffrait d'un excès de géographie et d'un manque d'histoire. Toutefois, au moment où le Canada célèbre son 150^e anniversaire, sir John aurait été agréablement surpris de voir que nous avons maintenant plus de 2 600 musées, galeries d'art publiques, et autres établissements accrédités qui préservent et font rayonner le patrimoine canadien de différentes façons. Les musées comptent plus de 28 000 employés à temps plein et partiel. Toutefois, les 106 000 bénévoles qui s'en occupent dépassent de très loin les salariés par leur nombre et donnent chaque année plus de 5,6 millions d'heures de leur temps pour aider les établissements du patrimoine, les musées et les galeries d'art à s'acquitter de leur mandat.

Même si l'Association des musées canadiens représente les intérêts de la plupart des musées et autres établissements accrédités du patrimoine, la Fédération canadienne des amis des musées, ou FCAM, créée en 1977, est la voix nationale des milliers de bénévoles qui donnent si généreusement de leur temps à la majorité des mêmes établissements, au point où ceux-ci comptent sur eux pour leur existence même, surtout dans le cas des petits musées locaux et communautaires.

Beaucoup des musées et des établissements du patrimoine ont organisé leurs volontaires et associations d'amis en entités juridiques ayant le statut d'organismes à but non lucratif et pouvant, à ce titre, délivrer des reçus officiels pour les dons en espèces et en nature. Cela s'applique aussi bien aux grands qu'aux petits musées. La FCAM considère toutes les personnes qui donnent bénévolement de leur temps, comme les fiduciaires et les donateurs — et pas seulement les bénévoles de première ligne —, comme des amis des musées. Au cours des dernières années, la FCAM a noté une augmentation du nombre de professionnels à la retraite — médecins, avocats, muséologues — qui font du bénévolat dans les grands et les petits musées. Dennis a travaillé dans un musée. Moi aussi, je l'ai fait pendant une quarantaine d'années. Cela est dû au fait que les membres de la génération du baby-boom ont atteint l'âge de la retraite et veulent servir leur collectivité.

Nous avons cru comprendre que le Comité permanent s'intéresse particulièrement à l'état des musées locaux et municipaux. La FCAM s'en félicite. Même si les grands musées fédéraux et provinciaux connaissent des difficultés à cause de l'insuffisance de leurs

ressources, ce sont les petits musées qui ont désespérément besoin d'aide. Une analyse des données de l'« Enquête du gouvernement du Canada sur les établissements du patrimoine: 2015 » révèle qu'environ 42 % des établissements du patrimoine consistant en archives, galeries d'art et musées ont un budget de fonctionnement de moins de 40 000 \$ et que les établissements un peu plus grands, représentant environ 19 % de l'ensemble, ont un budget compris entre 40 000 \$ et 99 000 \$. Autrement dit, plus de la moitié des établissements du patrimoine du Canada doivent se débrouiller avec moins de 100 000 \$ par an. Cela signifie que les collections sont en général mal entreposées et mal entretenues, que les expositions manquent de raffinement et qu'il faut essentiellement compter sur des bénévoles parce que les établissements n'ont pas les moyens d'engager du personnel professionnel.

On ne se rend pas vraiment compte de la situation de ces petits musées et établissements du patrimoine d'une importance reconnue. On évoque à l'occasion l'importance culturelle de la préservation de l'histoire locale, on parle de la ressource inappréciable qu'ils représentent pour les écoles locales, de leur rôle comme lieux de rassemblement communautaires et comme gardiens des souvenirs d'une population vieillissante, ainsi que des occasions qu'ils offrent aux nouveaux venus et aux immigrants de se familiariser avec l'histoire et la culture de leur nouvelle patrie. Toutefois, on ne trouve aucune étude définitive ou approfondie qui établisse l'importance économique et sociale réelle de ce secteur vital.

Nous aimons bien dire de nos bénévoles des musées qu'ils sont des « héros méconnus ». De concert avec l'Association des musées canadiens, la FCAM a mis sur pied un modeste programme destiné à reconnaître chaque année un bénévole choisi dans une liste de candidats établie par les établissements hôtes et à lui remettre le Prix du bénévolat muséal. Il y a deux ans, notre lauréate était Doreen Romanow, qui a reçu le prix pour ses 45 ans de bénévolat au Musée du Manitoba. On estime qu'au cours de cette période, elle s'est occupée de quelque 60 000 étudiants.

• (0905)

La FCAM se félicite d'une récente initiative du gouverneur général et de la Chancellerie des distinctions honorifiques pour reconnaître les bénévoles en décernant à quelques-uns d'entre eux la Médaille du souverain pour les bénévoles. La FCAM collabore avec l'AMC à l'établissement de la liste des candidats.

Enfin, au niveau international, la Fédération canadienne oeuvre activement au sein de la Fédération mondiale des amis de musées et siège à son conseil. Le soutien réciproque entre les deux fédérations est très fort. Un éminent Canadien, le défunt Edmund Bovey, avait été élu président de la Fédération mondiale en 1984. De plus, la FCAM a accueilli le congrès de la FMAM à Toronto en 1987. La Fédération mondiale a pour membres les fédérations nationales d'amis des musées de nombreux pays du monde. À titre de président de la Fédération canadienne, j'assisterai au congrès de la Fédération mondiale à Madère en mai. Nous espérons accueillir la réunion du conseil à Montréal en mai prochain.

Nous avons quelques recommandations à formuler. Compte tenu des relations étroites entre la FCAM et l'AMC et du fait que nous représentons la même communauté de musées et d'établissements du patrimoine, la FCAM est heureuse d'appuyer un certain nombre de recommandations présentées par l'AMC. De plus, la FCAM recommande ce qui suit.

Nous recommandons que le Comité entreprenne une étude du secteur canadien des musées qui serait plus approfondie et plus détaillée que ce qui a déjà été proposé. Nous estimons qu'il est nécessaire de reconnaître les avantages économiques des musées et des établissements du patrimoine. Nous invitons le gouvernement fédéral à augmenter son soutien financier des musées, en particulier les établissements locaux et municipaux, dans le cadre de son Programme d'aide aux musées.

Je voudrais juste prendre un moment pour vous parler de quelque chose. Imaginez le scénario suivant. Dans un petit musée, un conservateur bénévole doit remplir une demande de subvention à adresser au Programme d'aide aux musées. J'avais l'habitude de le faire dans les années 1970, lors de la création du programme. Le conservateur bénévole doit remplir une grille Excel de huit pages comme s'il s'agissait d'une petite entreprise. Ensuite, il doit attendre entre 8 et 10 mois pour recevoir une réponse. Je crois qu'il y a quelque chose à faire sur ce plan.

La plupart des volontaires travaillant pour les musées ont appris par eux-mêmes à s'acquitter de leurs fonctions avec un minimum d'aide de la part des employés salariés, qui sont déjà très occupés par leurs propres fonctions. Le FCAM recommande que des fonds soient mis à la disposition des associations de musées provinciaux pour qu'elles organisent des programmes de formation à l'intention des bénévoles. Nous recommandons aussi de produire à l'échelle nationale du matériel de formation pour distribution partout dans le pays.

La FCAM est très désireuse d'encourager les jeunes à s'intéresser aux établissements du patrimoine. Elle appuie fortement le programme Jeunesse Canada au travail et exhorte le gouvernement à en augmenter le financement. Les petits musées comptent énormément sur le personnel d'été qu'ils ont les moyens d'engager. À cet égard, nous recommandons de mettre en place un examen des ressources pour que certains des petits musées puissent recevoir 100 % de financement au lieu des 75 % actuels.

Nous recommandons que les compétences de l'Institut canadien de conservation soient mieux partagées grâce à un plus grand nombre de colloques de formation, de séminaires Web et de séances de formation approfondie, non seulement à son siège d'Ottawa, mais aussi aux bureaux régionaux, surtout en ce qui concerne l'entretien des pièces exposées et en entreposage et la détermination des risques que courent ces pièces. Beaucoup des fonctions correspondantes sont remplies dans les établissements locaux et municipaux par des bénévoles n'ayant reçu que peu ou pas de formation.

Nous appuyons la recommandation proposant d'examiner et d'élargir le programme d'assurance et d'indemnisation des musées afin d'accorder l'immunité, relativement à certains types de responsabilité civile, aux membres des conseils d'administration d'organismes à but non lucratif et aux bénévoles.

Nous appuyons la proposition visant à établir un nouveau Conseil des musées et des peuples autochtones, qui serait chargé de faire un examen de deux ans sur l'état d'avancement des recommandations du Groupe de travail sur les musées et les Premières Nations de 1992. La FCAM s'intéresse particulièrement au recrutement de jeunes Autochtones comme bénévoles dans les musées locaux.

La présidente: Je voudrais juste vous dire que vos 10 minutes sont écoulées. Je vous prie donc de conclure.

M. Bruce Bolton: Il ne me reste qu'un seul paragraphe.

• (0910)

La présidente: C'est très bien.

M. Bruce Bolton: De même, un groupe de travail avait été créé en 1990 pour examiner le développement et la maintenance des différentes collections historiques militaires du Canada. Avec le consentement du MDN, le mandat du groupe de travail avait été étendu aux installations, aux besoins et aux autres exigences relatives au système de musées des Forces canadiennes. Même si l'entretien des objets militaires inestimables conservés dans les musées régimentaires s'est améliorée par suite des recommandations formulées dans le rapport du groupe de travail, il reste encore beaucoup à faire. La FCAM recommande donc que l'étude sur les musées actuellement en cours comprenne aussi les musées militaires administrés par le MDN.

En conclusion, nous remercions encore le Comité d'avoir invité la Fédération canadienne des amis des musées à comparaître. Nous vous présentons nos meilleurs vœux de succès dans cette importante entreprise.

Je vous remercie.

La présidente: Merci beaucoup.

[Français]

Nous passons maintenant à Mme Lydie Olga Ntap, du Musée de la Femme.

Vous disposez de 10 minutes.

Mme Lydie Olga Ntap (fondatrice, Musée de la Femme): C'est parfait, merci.

Au nom du conseil d'administration du Musée de la Femme, de l'équipe des bénévoles et en mon nom personnel, je vous remercie de cette invitation. Vous nous donnez ici l'occasion de participer à la réflexion sur l'état des musées au Canada.

Dans notre mémoire, nous avons mis l'accent sur la relation entre les musées et le gouvernement, bien entendu, à savoir la responsabilité de ce dernier d'assurer un minimum de revenus garantis, ce qui est indispensable et vital. Comme vous avez pu le constater, cette relation entre les musées et le gouvernement est une responsabilité publique envers la fonction même du musée. Le sujet du financement est incontournable et primordial, si l'on reconnaît que les musées, pour assurer leur mission et décliner leur pertinence, ont besoin de subventions, de commandites, de produits dérivés et de revenus d'admission.

Le gouvernement fédéral a investi des sommes importantes dans les musées nationaux, mais il s'avère que cela s'est fait au détriment des autres musées du pays, qui doivent se contenter de sommes modestes, insuffisantes ou inexistantes.

Tout d'abord, les musées des femmes sont apparus dans les grandes années du mouvement féministe, dans les années 1970. Ils tracent les contours d'une histoire des femmes face à une histoire déclinée au masculin ou au neutre. Le musée des femmes de Bonn, le Frauenmuseum, a été créé en 1981. C'est le premier musée de ce type.

Il y a aussi un réseau international de musées des femmes, soit l'International Association of Women's Museums, dont je suis vice-présidente. Cette association est née à Merano en 2008 et regroupe à peu près 80 musées des femmes de partout dans le monde.

Reflets des transformations sociales, les musées des femmes mettent en valeur des modèles d'émancipation féminins et luttent contre les stéréotypes en donnant de la visibilité aux femmes et à leurs réalisations. Répartis sur quatre continents, les musées des femmes abordent des thématiques variées, mais ont une mission commune: raconter les femmes.

Pour sa part, le Musée de la Femme est situé à Longueuil. C'est le premier musée de la femme au Canada. Nous avons ouvert nos portes en 2008. Nous offrons une exposition permanente intitulée « 400 ans d'histoire au féminin ». C'est une histoire et une relation qui s'établissent dans la découverte, une démarche d'appropriation et de compensation face à une histoire qui nous échappe parfois, c'est-à-dire celle des femmes qui ont fait le Québec et le Canada, et celle des femmes silencieuses, ordinaires, qui ont toutes quelque chose d'extraordinaire, c'est-à-dire une grand-mère, une mère, une épouse, une fille: nous.

Il est important de souligner ici que depuis maintenant 10 ans, soit depuis sa création, le Musée de la Femme, premier du genre au Canada, ne reçoit aucun montant du gouvernement fédéral, que ce soit pour le fonctionnement ou pour des projets liés à la condition féminine. C'est inconcevable pour les Canadiennes, leur patrimoine, leur histoire et leurs récits. Le gouvernement du Canada a une responsabilité particulière à l'égard des femmes de ce pays.

C'est une nouvelle forme curatoriale. Qu'est-ce qui nous distingue? La stratégie curatoriale du Musée de la Femme, à l'instar des musées des femmes, s'inscrit dans une muséologie expérimentale. Cette approche curatoriale est en phase avec la dématérialisation des patrimoines et des patrimoines, le tourisme culturel et le développement durable, et s'ajoute désormais à cela le sujet crucial des droits de la personne et du développement des personnes pour le changement social.

Ces nouvelles approches sont la prémisse et justifient la mise au monde de plusieurs institutions muséales telles que le Musée de la Femme, le Musée canadien pour les droits de la personne et, à l'échelle internationale, le Musée de l'empathie, à Londres, et le Musée de la mémoire et des droits de la personne, au Chili. Ce sont des institutions muséales structurantes qui passent du « nous » au « je » dans une optique d'autonomisation, de prise de conscience et d'action.

J'aborde maintenant le sujet du financement.

Nous vous encourageons tous et toutes à visiter le Musée de la Femme, ainsi que les moyens et petits musées qui sont ancrés dans leur communauté et dynamiques dans la mise en oeuvre de leur mission, afin de formuler des recommandations constructives dans l'intérêt des Canadiennes et des Canadiens.

Le Musée de la Femme fonctionne grâce aux dons, aux bénévoles dévoués et aux partenariats privés. Nous ne recevons aucun montant d'argent d'aucun gouvernement.

En ma qualité de fondatrice, je donne de l'argent, du temps et de l'expertise; je suis aussi muséologue. Je fais cela gratuitement pour le bien commun. L'absence ou le déni du gouvernement canadien et des autres paliers de gouvernement est tout simplement inacceptable.

Aucun député fédéral, hormis M. Pierre Nantel, du NPD, n'a visité le musée. D'ailleurs, je ne savais qu'il allait être ici aujourd'hui; c'est formidable. Cependant, le 19 mars 2010, l'ancien député bloquiste de Longueuil—Pierre-Boucher, M. Jean Dorion, a fait une intervention à la Chambre des communes pour présenter le travail de terrain accompli par le Musée de la Femme. Nous avons eu droit à une ovation, mais pas à l'argent qui allait avec tout cet enthousiasme. Nous sommes en 2018, il faut agir.

• (0915)

L'évolution des facteurs économiques, politiques et sociaux requiert une formation qui prépare en emploi dans les musées: des habiletés de gestion pour faire face au manque de financement, la recherche de partenariats et de philanthropes ainsi que l'inclusion

sociale et l'élargissement des profils des visiteurs ou de la clientèle. Cet élargissement s'exprime aussi dans les programmes des différents musées. Le Musée des beaux-arts de Montréal a récemment conçu des programmes sur le mieux-être et la santé mentale. Pour le Musée de la Femme, l'enjeu est la promotion de la condition féminine. Cela implique du financement des ministères suivants: Patrimoine canadien, Santé Canada, Sécurité publique Canada et Condition féminine Canada. Plusieurs ministères peuvent donc être concernés par des institutions comme les nôtres.

Quant à la formation, c'est un secret de Polichinelle que le rôle de conservateur est devenu complexe et en marge des missions de sauvegarde, de conservation et de restauration. Les nouvelles conditions de recherche de financement nécessitent désormais de nouvelles compétences. Nous sommes devenus des entrepreneurs, des spécialistes du marketing, des gestionnaires communautaires, des relationnistes et des quêteuses — il y a aussi des quêtes au Musée. Du coup, qu'en est-il de la recherche scientifique, du perfectionnement professionnel et des activités pour les populations?

Au Musée de la Femme, la présence d'étudiants en muséologie de l'Université du Québec à Montréal et de l'Université de Montréal ainsi que leurs travaux axés sur notre forme curatoriale contribuent à alimenter notre réflexion sur la posture du musée, son discours, ses expositions, ses répercussions et son rayonnement.

Dernièrement, une chaire a été créée à l'UQAM dont le but est de voir les musées à travers la muséologie, la gestion et le droit. Cette chaire est dirigée par M. Yves Bergeron. Il y a donc d'autres réalités qui n'ont rien à voir avec la fonction première de l'institution telle que définie par l'ICOM, soit le Conseil international des musées. Le droit à l'image et tout ce qui a trait à la gestion financière entrent en jeu.

Ces enjeux s'inscrivent dans une dynamique de mutations importantes au sein de notre société: disparités économiques entre les hommes et les femmes, politiques d'inclusion sociale et diversité culturelle. On parle ici de gouvernance muséale.

Quant à nos bénévoles, leur soutien est majeur. Les bénévoles sont très importants dans notre démarche. Nous faisons appel aux bénévoles par l'entremise des centres de bénévolat — nous travaillons avec le Centre de bénévolat de la Rive-Sud — et des réseaux sociaux afin de nous aider à faire fonctionner le musée. Cela est important, mais il faut du temps pour gérer ces ressources humaines. Nous devons les former, en plus d'avoir une charge de travail exponentielle.

Comment avoir des répercussions, créer de la valeur, collecter et sécuriser les collections qui relèvent du bien commun? Comment permettre aux bénévoles, dont la plupart sont à la retraite, de vivre une expérience de bénévolat constructive?

Il faut réfléchir à la façon de nous aider et de nous appuyer. Selon quels critères subventionne-t-on les musées? À quelle vision sociétale certains musées participent-ils? Quelles sont leurs contributions culturelle, sociale, éducative et historique? Leurs discours sont-ils désuets ou non? Qu'est-ce qu'un discours désuet? C'est important d'y réfléchir. Certains musées, à échelle régionale ou autres, ont un financement récurrent depuis plusieurs années, mais on ne remet jamais en question leurs discours ou leurs contributions en fonction du contexte actuel. Il y a donc des choses sur lesquelles on doit se pencher.

J'en arrive à nos recommandations.

La première recommandation est la suivante. Face à un public de plus en plus exigeant en matière d'expérience muséale et oeuvrant dans un nouveau cadre fortement marqué par Internet et la dimension virtuelle, le Comité devrait définir clairement ce qu'est un musée admissible au financement. Il faut notamment réviser la notion de permanence et la notion selon laquelle un musée est là pour l'éternité. Je pense qu'il faut oser.

Les petits et les moyens musées sont les grands perdants de la situation actuelle de l'univers muséal. Nous n'avons ni les mêmes infrastructures ni le même personnel, et pourtant l'objectif de gestion est le même, soit l'équilibre budgétaire. Au bout du compte, nous devons fournir un service, sécuriser les collections, donner de la visibilité au musée et faire des expositions.

● (0920)

Par exemple, au Musée de la Femme, nous faisons des expositions avec 4 000 \$, et nous en sommes à notre 27^e exposition. Nous réussissons à le faire avec 4 000 \$ parce que nous utilisons tout ce qui est recyclé et parce que nous faisons appel à différents grands musées pour qu'ils nous donnent des meubles et des supports muséaux. Je m'occupe personnellement de faire la recherche et le graphisme. Nous sommes quatre ou cinq à nous occuper gratuitement de la communication. Nous rédigeons les communiqués de presse, par exemple. En y mettant toute notre énergie, nous réussissons à faire économiser environ 45 000 \$ au musée pour chaque exposition.

La présidente: Je voudrais vous aviser que vous arrivez à la fin des 10 minutes imparties.

Mme Lydie Olga Ntap: D'accord.

J'ai parlé rapidement du rôle crucial que jouent la Société des musées du Québec et l'Association des musées canadiens. De ce côté, c'est très bien.

Je passe maintenant à notre deuxième recommandation.

Je pense qu'il serait important de créer une structure — encore une — dont certains membres proviendraient du public et qui aurait pour mandat d'aider les musées en leur indiquant les besoins des populations, quels musées devraient être financés et de quelle façon. Cet organisme permettrait une réflexion éclairée qui ne se limiterait plus au cercle des fonctionnaires ou spécialistes de musées.

Notre mandat est de servir le public. Notre mandat est de préserver le patrimoine ou le patrimoine commun de nos collectivités. Or, ces dernières ne sont incluses nulle part dans le processus. Pourtant, ce sont souvent des bénévoles ou des amis de musées qui s'en occupent. Il serait important de savoir ce dont ils ont besoin et ce qu'ils veulent.

Je vais devoir m'arrêter ici. Les détails se trouvent dans notre mémoire.

Je vous remercie.

La présidente: Merci.

Nous avons un peu de temps pour des questions. Vous pourrez peut-être nous en dire davantage dans vos réponses.

[Traduction]

Nous allons commencer avec Mme Dzerowicz. Vous avez sept minutes pour les questions et les réponses.

Mme Julie Dzerowicz (Davenport, Lib.): Merci beaucoup.

[Français]

Je vous remercie de vos présentations.

[Traduction]

Elles étaient excellentes. Il y a tant de questions à poser au sujet de trois organisations complètement différentes.

Je vais commencer par le Musée royal de l'Ontario que je connais bien. Ayant grandi à quelque 20 minutes de marche du musée, il n'a plus beaucoup de secrets pour moi. J'allais très souvent au planétarium, qui n'existe plus. Ce sont les choses que j'associe au MRO.

On nous a assez souvent dit qu'un certain nombre des dirigeants de nos grands musées ne sont pas Canadiens d'origine. Je trouve donc très intéressante votre recommandation concernant la création d'un programme de mentorat pour le secteur des musées. J'aimerais beaucoup que vous nous donniez quelques détails sur les raisons pour lesquelles nos moyens de recrutement d'éléments brillants sont limités et que vous nous parliez d'une façon assez précise de ce qu'à votre avis, nous pouvons faire au niveau fédéral pour favoriser tout cela, car je pense que c'est important.

M. Josh Basseches: Je sais qu'il est un peu curieux que, n'étant pas moi-même Canadien de naissance, je défende ce point de vue. Je suis très heureux d'être au Canada et de diriger le Musée royal de l'Ontario. En parlant avec des collègues, j'ai noté que beaucoup des membres de la haute direction des musées, surtout dans le cas des plus grands, ne sont pas originaires du Canada.

Je crois que c'est aussi parce qu'il y a un important fossé entre la plupart des petits et moyens établissements et beaucoup des grands musées du pays. Il n'est pas facile pour les gens de gravir les échelons de la chaîne de leadership pour acquérir les compétences pouvant être nécessaires dans de grands établissements, souvent plus complexes.

En fonction de ce que j'ai vu ailleurs, je crois que nous avons besoin — il ne s'agit pas du tout de décourager la venue au Canada de compétences internationales, car je pense que cela ouvre des perspectives différentes pour le secteur canadien des musées — d'une certaine perception des moyens d'établir des programmes de mentorat et d'envisager le rôle que peut jouer le gouvernement fédéral pour appuyer des initiatives visant à développer de tels programmes. Très brièvement, il s'agit d'associer une personne occupant un poste important à un jeune élément brillant travaillant pour un établissement d'un niveau différent et de voir quel rôle le gouvernement fédéral peut jouer pour encourager ce genre d'initiative d'un point de vue tant conceptuel que pratique. De plus, j'ai constaté dans le cadre de programmes de ce genre qu'il est souvent nécessaire de prévoir un petit montant pour établir le programme, encourager l'interaction et financer des choses telles que des frais de déplacement si les deux personnes en cause se trouvent à une certaine distance l'une de l'autre.

Différentes mesures sont envisageables. Je crois qu'il faut à la fois un élément conceptuel et un petit élément financier pour réaliser des programmes de ce genre.

• (0925)

Mme Julie Dzerowicz: À votre connaissance, y a-t-il des musées canadiens — petits, moyens ou grands — qui aient établi des relations avec des universités et collèges locaux pour créer de tels programmes dans le cadre de leurs cours?

M. Josh Basseches: Absolument. Ainsi, le MRO a des liens très étroits avec l'Université de Toronto et collabore avec d'autres établissements d'enseignement de la région. L'Université de Toronto a un programme de gestion et d'administration de musées. Je crois que c'est un peu différent. Je propose en fait d'établir des relations entre pairs de différents niveaux, dans lesquelles une personne assume un rôle de mentorat, par opposition aux programmes officiels de formation des universités. Je dois dire par ailleurs que les deux sont importants.

Mme Julie Dzerowicz: Le MRO profite beaucoup du tourisme. Que pouvons-nous faire de plus au niveau national pour favoriser un tourisme qui serait avantageux non seulement pour le MRO, mais aussi pour quelques-uns des musées de taille moyenne de la région torontoise?

M. Josh Basseches: Il n'y a pas de doute que le tourisme joue un rôle essentiel pour la plupart des musées. Près de 30 % de nos visiteurs sont des touristes canadiens ou étrangers, mais surtout étrangers.

Pour appuyer le tourisme, je pense au travail que font déjà les chambres de commerce locales et d'autres groupes torontois ayant des activités internationales pour attirer à Ottawa ou dans d'autres villes des gens qui s'occupent de questions internationales ou qui font partie du secteur touristique. Tout cela appuie la reconnaissance de ces merveilleux établissements.

Il serait aussi avantageux, pour attirer des gens, de projeter davantage l'image de marque du Canada à l'étranger et de trouver des moyens d'appuyer les programmes, les expositions itinérantes et les échanges d'experts. Ainsi, une personne d'Europe ou d'Amérique du Sud qui envisagerait de venir au Canada pourrait peut-être avoir eu l'occasion de voir une exposition, un programme ou une activité venant de chez nous. Cela aurait des effets semblables.

La présidente: Julie, il vous reste deux minutes.

Mme Julie Dzerowicz: Je vais passer au groupe suivant de témoins.

Comment pouvons-nous, au niveau fédéral, favoriser la reconnaissance et le soutien de l'important travail que font les bénévoles dans les musées du pays? Je pose la question parce qu'ils sont très nombreux et que nous entendons souvent dire qu'ils constituent le cœur et l'âme des musées petits, moyens et grands. Que pouvons-nous faire à l'échelle nationale pour les appuyer?

M. Dennis Moulding: L'un des aspects les plus critiques de cette question, c'est que nous ne savons pas encore exactement quel impact nous avons. Nous avons besoin de le savoir pour monter notre dossier.

Pour faire suite à ce que vous avez dit, je dirais que lorsque je travaillais pour le Musée des beaux-arts, nous avons été traités sans ménagement par la communauté d'Ottawa lors de la grande exposition Renoir. Nous avons alors réalisé une étude qui avait révélé que nos efforts avaient rapporté quelque 34 millions de dollars à la communauté. À l'appui de votre argument, j'ajouterai que nous n'avons pas seulement profité du tourisme. En fait, nous avons accru le tourisme et avons eu un impact économique. C'était au profit d'un grand établissement.

Pour ce qui est des petits établissements, nous connaissons, d'après certains indices, l'incidence qu'ils ont eue sur leurs collectivités à cause de tous les facteurs que nous avons évoqués. Il n'y a cependant aucune étude sérieuse, aucun rapport établissant les faits d'une manière rigoureuse.

Mme Julie Dzerowicz: D'accord.

La présidente: Votre temps de parole est écoulé. Merci beaucoup.

À vous, monsieur Van Loan. Vous avez sept minutes.

L'hon. Peter Van Loan: Je vous remercie. J'ai trouvé les exposés très bons. Vous avez formulé des recommandations ciblées dont le Comité se félicite.

Au cours de mes voyages, j'ai visité de nombreux musées, dont certains étaient entièrement dirigés par des bénévoles. Certains autres avaient pour seul salarié un étudiant engagé pour l'été. Toutefois, un grand nombre d'entre eux avaient une direction uniquement composée de bénévoles, avec peut-être quelques salariés pour aider.

Ce que m'ont dit les gens au sujet du Programme d'aide aux musées, c'est non seulement qu'il est difficile de présenter des demandes de subventions, mais aussi que beaucoup ne sont pas autorisés à présenter ces demandes parce qu'ils ne sont pas conservateurs à plein temps, ce qui semble être une condition.

Est-ce bien le cas? Faudrait-il faire modifier les critères?

• (0930)

M. Bruce Bolton: Je crois savoir qu'il est possible de présenter des demandes, mais je pense que l'organigramme actuel est tel que la présence de professionnels est très importante. J'ai parlé tout à l'heure d'une grille Excel de huit pages. Pour un petit musée, c'est presque impossible à faire.

Lorsque j'ai commencé à travailler dans le domaine des musées dans les années 1970, le Programme d'aide aux musées était à ses débuts. Il était alors simple de présenter une demande. Le programme était ouvert à tous les musées du pays, qui pouvaient obtenir une réponse dans un délai de deux ou trois mois. La situation était vraiment très différente, ce qui encourageait beaucoup tous les musées.

L'impression que j'ai maintenant, c'est que beaucoup de musées ne prennent plus la peine de présenter une demande parce que le programme s'est transformé en cauchemar bureaucratique. C'est la même chose pour tous les musées. Il y a des musées de taille moyenne qui engagent des gens rien que pour remplir les demandes de subventions, qui sont devenues très complexes.

Je crois qu'il faudrait déployer tous les efforts possibles pour que le Programme d'aide aux musées encourage les petits établissements. La gestion de projets est l'une des choses auxquelles je pense depuis des années. Pour présenter une demande au PAM, il faut avoir un projet. On ne peut pas y inclure des éléments complémentaires. J'aimerais que le programme ajoute 10 % peut-être à chaque subvention approuvée, strictement pour couvrir des éléments tels que le chauffage, l'électricité, etc., afin d'aider le musée bénéficiaire à payer certaines dépenses de base en sus du projet lui-même.

Oui, tous les musées du pays devraient être admissibles aux subventions du PAM.

L'hon. Peter Van Loan: Combien y a-t-il de bénévoles dans le pays? À votre connaissance, quelle proportion de la main-d'oeuvre des musées représentent-ils?

M. Bruce Bolton: C'est variable.

L'hon. Peter Van Loan: Je pensais à une moyenne pour l'ensemble du pays.

M. Bruce Bolton: Pour tout le pays, nos chiffres montrent qu'il y a 106 000 bénévoles. Toutefois, si on tient compte des amis des musées... Le Musée des beaux-arts de Montréal compte à lui seul quelque 100 000 amis.

Avez-vous une idée du nombre...

M. Josh Basseches: Il y en a 117 000.

M. Bruce Bolton: Nous pouvons voir que les nombres changent radicalement dans le cas des grands musées. Pour ce qui est des petits, comme le Château Ramezay, qui a un budget annuel de 600 000 \$, le nombre des bénévoles se situe entre 70 et 100.

Comme nous l'avons noté dans les exposés, nous ne savons pas vraiment ce qu'il en est. L'étude à entreprendre sur les musées canadiens devrait englober tous ces facteurs. Oui, il y a un élément financier, mais il y a aussi l'élément social qui est également très important.

L'hon. Peter Van Loan: Au Canada, nous pensons au secteur bénévole en parlant de collecte de fonds, de financement et de contributions. Aux États-Unis, les bénévoles se trouvent très souvent en première ligne. On les appelle « guides » ou « guides-interprètes » et on les traite en experts, ce qu'ils sont en réalité. On les reconnaît et on sait qu'ils sont là car ils sont très visibles. Nous n'avons pas la même chose au Canada.

Avons-nous le même nombre de bénévoles en première ligne? Je sais que lorsque je parle de bénévoles aux gens du Canada atlantique, ils me disent qu'ils ne peuvent pas placer les bénévoles en première ligne car cela donne l'impression qu'ils privent quelqu'un d'autre d'un emploi. J'ai entendu cela dans plusieurs musées et associations de musées du Canada atlantique.

M. Bruce Bolton: Je dirais que c'est inhabituel. D'après ce que je peux voir, beaucoup de musées, particulièrement les petits, placent des bénévoles en première ligne. En effet, un bénévole manifeste un enthousiasme qu'on ne trouve pas nécessairement chez un...

L'hon. Peter Van Loan: J'ai pu le constater, mais il faut poser deux ou trois questions avant de découvrir qu'on a affaire à un bénévole.

M. Bruce Bolton: C'est exact. Certains d'entre eux sont très...

L'hon. Peter Van Loan: Aux États-Unis, il y a un moyen de les reconnaître et même de souligner leur présence.

M. Bruce Bolton: Nous espérons réaliser la même chose grâce aux deux programmes que j'ai mentionnés, le Prix du bénévolat muséal et la Médaille du souverain pour les bénévoles. Bien sûr, dans le cas de la médaille, le secteur des musées ne représente qu'une très petite partie des participants, mais nous sommes quand même très actifs.

L'hon. Peter Van Loan: Avez-vous quelque chose à ajouter, Martin ou Jim?

M. Jim Eglinski (Yellowhead, PCC): Combien de temps vous reste-t-il?

• (0935)

L'hon. Peter Van Loan: Il me reste une minute et demie.

M. Jim Eglinski: Je sais que lorsque nous avons entrepris cette étude...

[Français]

Mme Lydie Olga Ntap: J'aimerais répondre à la question précédente, si vous me le permettez.

Pour moi, les bénévoles dans les petits et les moyens musées sont en première ligne, mais il faut aussi qu'on nous donne les moyens de nous occuper d'eux. Au Musée de la Femme, nous faisons un souper par mois. Tout le monde est là et discute. Il s'agit de créer une culture d'entreprise. Par contre, lorsque tout le monde est épuisé et que les ressources manquent, il est clair que nous ne pouvons pas nous occuper d'eux comme nous le voudrions.

Nous pouvons leur offrir des t-shirts et leur donner des formations. C'est bien beau, mais si nous ne disposons pas des moyens de base, nous ne pouvons absolument rien faire. Nous pouvons organiser des soupers ou d'autres activités simples de ce genre, mais nous ne pouvons pas faire en sorte que le public général reconnaisse leur contribution, même si nous voudrions bien que ce soit le cas.

Par exemple, la députée du coin va rendre honneur à l'une des bénévoles prochainement. C'est bien, mais nous ne pouvons pas inviter tout le monde et faire une fête par la suite. Nous ne pouvons pas réaliser un dossier de presse pour souligner qu'on rend honneur à la personne et lui donner plus de visibilité, parce que tout cela exige du temps. Nous aimerions beaucoup le faire, mais nous manquons de moyens.

La présidente: Je vous remercie.

C'est tout le temps dont nous disposons pour ce tour.

Monsieur Nantel, vous avez la parole pour sept minutes.

M. Pierre Nantel (Longueuil—Saint-Hubert, NPD): Merci beaucoup, madame la présidente.

Je vous remercie, messieurs, d'avoir laissé la parole à madame.

[Traduction]

Je crois que nous avons un groupe très intéressant de témoins.

[Français]

Nous avons parmi nous des représentants de musées d'ordre national ou provincial. Nous avons également parmi nous des représentants de la Fédération canadienne des amis de musées, donc des bénévoles de musées. Nous avons également parmi nous la représentante d'un petit musée totalement local, mais ayant une ambition nationale: c'est un cas particulier. Je vais essayer de profiter de l'expertise de chacun très rapidement.

Monsieur Basseches, vous avez parlé des fonds de dotation, un élément qui a été soulevé à quelques reprises et que nous allons certainement retenir. En effet, toutes les institutions muséales pourraient bénéficier d'un fonds de dotation au même titre que d'autres organismes, comme les orchestres symphoniques.

Monsieur Moulding, vous avez mentionné à quel point les musées étaient une attraction particulière et à quel point ils créaient du tourisme. Le témoignage de vos collègues et vous, en tant que représentants des bénévoles, démontre toute l'ampleur du soutien que les passionnés d'une cause peuvent apporter.

Cela m'amène à me tourner vers Mme Ntap, du Musée de la Femme. J'ai effectivement eu la chance de voir quelques expositions du Musée de la Femme. J'ai pu constater la détermination de Mme Ntap et sa capacité magnétique à encourager les gens, dans des conditions souvent difficiles, à participer aux expositions et à faire partie de l'équipe.

D'ailleurs, je retiendrai un point particulier que je n'avais jamais entendu jusqu'à maintenant. Vous avez dit que si on reconnaissait la légitimité de l'existence d'un musée, on devrait lui accorder un revenu minimum garanti. On ne peut pas reconnaître une institution en pensant qu'elle survivra par miracle.

Est-ce bien ce que vous avez dit?

Mme Lydie Olga Ntap: C'est tout à fait cela.

C'est bien vrai que je suis heureuse d'être ici aujourd'hui pour vous parler de notre musée, mais finalement, ce sont des sommes d'argent que nous investissons nous-mêmes pour le bien commun. Le musée, situé à Longueuil, possède une réserve de fonds et reçoit de superbes dons. Cela dit, depuis cinq ans, ma famille et moi payons 750 \$ par mois pour préserver un matrimoine commun. C'est inconcevable. À mon avis, il faut faire quelque chose à ce sujet.

Tout à l'heure, vous avez mentionné que notre musée avait une ambition nationale. En fait, son ambition est internationale, mon cher. Ce n'est pas compliqué: le Musée de la Femme est reconnu à l'échelle internationale. Personnellement, j'ai fait trois voyages payés — je considère en effet que cette reconnaissance à l'international constitue ma paie — pour donner des conférences sur la forme curatoriale dont j'ai parlé tout à l'heure, c'est-à-dire sur l'approche expérimentale.

Si le projet me tient à cœur, c'est parce que c'est moi qui l'ai fondé. Si je faisais seulement partie de la direction, peut-être que la dynamique serait différente. Comme je crois en ce projet, je travaille pour le Musée de la Femme avec mes tripes et avec mon cœur, avec ce qui nous distingue le plus, nous les femmes. De cette façon, nous rejoignons tout le monde.

Notre forme curatoriale permet d'aller chercher tout le monde, parce que le visiteur n'est plus un spectateur, mais il devient un acteur. J'aime dire que l'objet, au Musée de la Femme, c'est le visiteur, c'est le public en général. C'est sûr que la première base, c'est le public, ce sont les gens, c'est la collectivité. Ce sont eux qui prennent en charge l'institution.

Nous ne pouvons pas tout le temps recommencer le travail de recruter des commanditaires et des partenaires. C'est la responsabilité de chacun d'entre nous, en tant qu'individus nés d'une mère, qu'il s'agisse d'une mère biologique ou autre, de prendre en charge les institutions qui parlent des femmes. C'est encore plus crucial dans le contexte d'aujourd'hui. Au musée, nous avons travaillé sur une exposition permanente autour de la citation « Bien trop de femmes dans bien trop de pays parlent la même langue: LE SILENCE ». Le réflexe est de libérer la parole. C'est un espace pour l'autonomisation.

Quand nous demandons des subventions au ministère de la Santé et des Services sociaux, par exemple, les gens se demandent quel est le lien entre notre musée et la santé et les services sociaux. Il faut comprendre que la majorité des visiteurs de notre musée sont des aînés. Nous favorisons également la réinsertion sociale. En effet, certains organismes nous envoient des gens en réinsertion sociale ou qui doivent faire des travaux communautaires. Par exemple, le ministère de la Justice nous envoie des femmes qui doivent faire des travaux en raison de contraventions impayées. Nous faisons aussi de l'animation dans les résidences pour aînés. Nous faisons un travail intergénérationnel. Il y a un côté du travail qui est bon pour la mémoire.

• (0940)

M. Pierre Nantel: Madame Ntap, pensez-vous que les choses seraient différentes s'il y avait un fonds de dotation? En ce moment, les enveloppes ministérielles sont cloisonnées. Ainsi, un ministère

qui s'occupe des affaires sociales ne donnera pas d'argent aux musées, par exemple.

Je me souviens d'avoir parlé aux représentants d'un autre musée très local, soit le Maritime Museum of the Atlantic, situé à Halifax, en Nouvelle-Écosse. Ce musée est situé juste à côté d'un important chantier naval appartenant à Irving Shipbuilding. Je leur ai demandé si le chantier naval les aidait financièrement pour faire valoir l'importance de la construction navale.

Dans votre cas, on pourrait imaginer qu'une entreprise ou un ministère pourrait vous soutenir. Croyez-vous qu'un fonds de dotation serait une occasion d'aller chercher peut-être pas des fonds provenant de ministères, mais à tout le moins des commanditaires privés?

N'importe qui peut répondre à ma question.

Mme Lydie Olga Ntap: Tout à fait. Je pense que c'est l'exercice à faire. Il y a une responsabilité sociale des grandes entreprises ou des entreprises locales. Il faut aussi qu'il y ait des politiques pour soutenir des initiatives locales qui mettent en valeur un patrimoine commun. Personnellement, c'est la notion de « commun » qui me fait disjoncter un peu.

M. Pierre Nantel: Disjoncter?

Mme Lydie Olga Ntap: Mais oui, c'est clair. C'est le bien commun, c'est notre histoire, c'est notre patrimoine. J'ai l'impression qu'on parle beaucoup d'histoires et de récits personnels, mais qu'on oublie l'exercice de sauvegarde et de transmission. Cela prend quand même un minimum de prise en charge.

M. Pierre Nantel: Merci.

La présidente: Merci, monsieur Nantel.

Madame Dhillon, vous avez sept minutes.

Mme Anju Dhillon (Dorval—Lachine—LaSalle, Lib.): Merci, madame la présidente.

Merci à tous les témoins d'être venus ici aujourd'hui.

Madame Ntap, nous voyons et nous ressentons votre passion.

Mme Lydie Olga Ntap: C'est bien, je la diffuse.

Mme Anju Dhillon: Oui, et nous vous en sommes reconnaissants. Nous pouvons voir que vous avez travaillé de tout cœur pour que votre musée puisse faire connaître l'histoire aux gens.

J'ai quelques questions à vous poser. Que feriez-vous des subventions? Quel genre de projets voudriez-vous présenter aux gens qui viennent à votre musée?

Mme Lydie Olga Ntap: En 2009, nous avons élaboré un plan d'affaires et je le suis, même si l'argent ne suit pas toujours. Rien n'a changé et la vision est la même. Nous voulons continuer à faire ce que nous faisons déjà malgré l'absence de moyens. Je parle par exemple de la réinsertion sociale et de l'animation dans les résidences pour aînés. Pour ma part, je ne peux pas concevoir qu'on crée une institution muséale, mais que les gens ne se l'approprient pas. C'est le public d'abord et le reste ensuite. Il faut penser à la durabilité. Il y a un travail à faire pour créer ce lien et nous mettons le public au cœur de l'institution.

Les subventions ne serviraient pas à construire des installations. Oui, nous avons un projet de construction. Cela dit, nous avons acheté une superficie de 16 000 pieds carrés et nous n'avons pas d'hypothèque, parce que des gens ont été capables de payer cela en argent comptant.

Cette prise en charge doit venir du public. Ce ne sont pas juste les subventions qui comptent, bien qu'elles soient importantes pour embaucher des professionnels ou pour mettre sur pied des programmes de formation au leadership à l'intention des femmes afin qu'elles puissent occuper des postes décisionnels. Depuis 2008, nous faisons déjà tout ce que je viens de vous citer, et ce, sans les moyens nécessaires. Nous allons dans les résidences pour aînés. La majorité de ces aînés qui participent à nos activités sont des femmes.

• (0945)

Mme Anju Dhillon: Encouragez-vous aussi les hommes à y participer?

Mme Lydie Olga Ntap: Bien sûr, nous les aimons, les hommes. Nous n'avons rien contre eux, nous les aimons beaucoup.

Nous faisons tout cet exercice. Quand nous allons dans ces résidences, nous le faisons gratuitement. En échange, nous les filmions, nous prenons leurs témoignages et nous faisons de la collecte de souvenirs. C'est gratuit. C'est incroyable.

Mme Anju Dhillon: Je crois que tout le monde ici est très impressionné par vous.

Avez-vous déjà travaillé en collaboration avec d'autres musées et d'autres organismes de femmes de l'extérieur du Québec, c'est-à-dire ailleurs au Canada?

Mme Lydie Olga Ntap: Oui. Par exemple, une dame de l'Alberta a mis sur pied un petit groupe. La Ville lui a prêté un espace pour faire un musée de la femme dans le domaine des arts. Nous sommes au courant de cela parce que je suis vice-présidente de l'association internationale des musées des femmes. Une autre dame nous a contactés parce qu'elle voulait mettre sur pied un musée des femmes dans le coin de Vancouver. Nous les encourageons et nous nous tenons au courant, mais la visibilité...

Mme Anju Dhillon: Ces gens vous offrent-ils de l'aide ou est-ce juste vous qui le faites?

Mme Lydie Olga Ntap: Vous parlez de l'association des musées des femmes?

Mme Anju Dhillon: Oui.

Mme Lydie Olga Ntap: C'est de la formation. En 2024, notre musée accueillera le congrès international de l'association des musées des femmes. Donc, il y a du travail scientifique, de diffusion et de visibilité qui se fait. Lors de la Journée internationale des musées, nous sommes très actives par l'entremise de notre mot-clic #IAWM. Nous le faisons sur les réseaux sociaux et c'est concerté. Il y a un mouvement et une énergie qui permettent de faire connaître aux gens l'existence des musées des femmes.

Mme Anju Dhillon: C'est parfait, merci beaucoup.

[Traduction]

Ma question suivante s'adresse à monsieur...

M. Josh Basseches: Basseches.

Mme Anju Dhillon: Basseches. Excusez-moi.

Vous avez parlé avec beaucoup d'éloquence de l'importance des musées et avez expliqué d'une manière convaincante les raisons pour lesquelles notre société en a besoin.

Pouvez-vous nous parler de ce que le MRO a fait pour avoir tant de succès? Comment des établissements tels que le Musée de la femme peuvent-ils tirer parti de votre expérience et de vos compétences pour faire ressortir encore plus l'importance des musées?

M. Josh Basseches: Au sujet de votre dernier point, je crois vraiment qu'il y a une grande collégialité dans le secteur des musées et entre les établissements de différentes tailles. Il y a des moyens de permettre à des musées ayant diverses capacités de collaborer les uns avec les autres ou même, comme je l'ai mentionné, de faire du mentorat entre les membres de leur personnel. Un établissement tel que le MRO ou un autre musée important du pays peut trouver des moyens d'appuyer d'autres musées.

Quant à votre question initiale, je concentrerai mes propos sur le dernier élément. J'ai mentionné dans mon bref exposé que le MRO a vu le nombre de ses visiteurs augmenter de près de 50 % en trois ans. Pour moi, cela est dû au reciblage de nos activités: au lieu de concentrer tous nos efforts sur les très importantes activités de collecte, de conservation et de présentation, nous avons cherché à nous acquitter de ces tâches en pensant très sérieusement à ce que nos visiteurs veulent voir, à ce qu'ils ont besoin de voir et à ce qui importe dans leur vie. J'ai dit que nous voulions parler à leur cœur en même temps qu'à leur esprit. À l'ère compliquée que nous vivons actuellement, les gens ressentent le besoin profond d'aller dans des espaces qui les éclairent sur leur place dans le monde. J'ai parlé d'« empathie ».

Bref, nous avons redoublé d'efforts et réorienté notre action pour devenir un centre d'engagement civique et faire rayonner notre activité à l'extérieur. Comme un théoricien de la muséologie l'a dit, les musées doivent être centrés sur des êtres plutôt que sur des choses. Je crois que cela va beaucoup dans le sens des observations de mes collègues. C'est aussi ce qui nous a permis d'avoir beaucoup de succès ces dernières années.

La présidente: Y a-t-il quelque chose à ajouter dans les 30 secondes qui restent?

[Français]

Mme Lydie Olga Ntap: Je vais prendre ces 30 secondes et parler rapidement.

Oui, nous collaborons avec des musées comme le Château Ramezay. Nous faisons des prêts d'objets. Il y a eu une exposition avec le Musée McCord. Nous avons prêté des objets du Musée de la Femme. D'autres institutions ont réalisé des expositions. Par exemple, Loto-Québec en a présenté une sur *Les Belles-soeurs*, de Michel Tremblay. Nous avons prêté des objets et aidé à la scénographie.

Oui, nous collaborons autant avec les universités qu'avec les institutions muséales et les organismes locaux de femmes, qui se font un devoir de venir visiter le Musée de la Femme. Nous participons aux tables de concertation des groupes de femmes, dont celle de la Montérégie, et nous travaillons de concert avec la Fédération des femmes du Québec. Nous sommes vraiment ancrés dans la collectivité et dans le milieu universitaire institutionnel. Nous ne travaillons pas en vase clos. Nous ne sommes vraiment pas seulement axés sur l'aspect local.

• (0950)

[Traduction]

La présidente: C'est une bonne observation à faire pour conclure notre entretien avec ce groupe de témoins.

Je remercie très sincèrement tous les témoins des renseignements qu'ils nous ont présentés. Nous les avons trouvés très utiles.

Je vais suspendre la séance, mais j'aimerais que cette pause soit très brève parce que nous avons du rattrapage à faire pour respecter l'horaire.

Je vous remercie.

• _____ (Pause) _____

•

• (0955)

[Français]

La présidente: Nous allons poursuivre la réunion.

Nous recevons un groupe de trois témoins.

Nous avons parmi nous Mme Anne-Julie Néron, de la Société d'histoire du Lac-Saint-Jean, ainsi que Mme Guylaine Perron, du Musée Louis-Hémon.

[Traduction]

Nous entendrons aussi, de Victoria, Jack Lohman, du Musée royal de la Colombie-Britannique. Je vous remercie d'avoir accepté de comparaître aussi tôt.

Pour éviter d'éventuelles difficultés techniques, nous allons commencer avec vous, monsieur Lohman. Vous avez 10 minutes pour présenter un exposé.

M. Jack Lohman (directeur général, Musée royal de la Colombie-Britannique): Bonjour.

[Français]

Bonjour à tous.

[Traduction]

Je vous parle de Victoria, en Colombie-Britannique. Je m'appelle Jack Lohman. Je suis le directeur général du Musée royal de la Colombie-Britannique et aussi vice-président de l'Association des musées canadiens.

La mission du Musée royal de la Colombie-Britannique a été définie par les citoyens de la province en 1886 lorsqu'ils ont présenté au lieutenant-gouverneur une pétition demandant la création d'un musée. C'est le seul cas au Canada où les citoyens ont réclamé un musée. C'est aussi, dans le monde, l'un des très rares cas où la culture patriotique des citoyens a présidé à la création d'un musée et à la détermination de sa mission. Celle-ci prévoit que le musée protège, interprète et préserve les cultures et les paysages vivants de la Colombie-Britannique.

En 2003, la mission a été renforcée avec l'adoption du Museum Act provincial, en vertu duquel le musée a fusionné avec les Archives provinciales. C'est un peu comme si on réalisait la fusion du MRO et des Archives de l'Ontario. C'est un fusionnement unique des fonctions, qui n'a été réalisé qu'à un seul autre endroit du pays, la galerie d'art The Rooms de Terre-Neuve.

Le MRCB abrite un certain nombre des trésors, des objets et des tableaux les plus importants et les plus estimés de la province. En fait, il compte, parmi ses collections, les traités Douglas d'avant la Confédération et la collection Ida Halpern des tout premiers enregistrements sonores des peuples autochtones réalisés dans le monde. Ses collections sont tellement importantes qu'elles sont inscrites au registre international Mémoire du monde du Canada et de l'UNESCO.

Le MRCB est ouvert au public 362 jours par an. Nous accueillons chaque année 750 000 visiteurs. Nos activités d'éducation et d'apprentissage touchent 35 000 élèves sur place. Notre portail d'instruction et notre site Web comptent plus de 7 millions d'utilisateurs.

Le musée est organisé en société d'État. Chaque année, il reçoit de la province un financement de 11,9 millions de dollars auquel

s'ajoutent des revenus de 8,7 millions provenant de la vente des billets d'entrée, d'activités commerciales, de dons, de subventions et de placements.

Je dois dire que le musée est aussi un institut de recherche qui emploie 12 scientifiques et conservateurs. Son département des Premières Nations et du rapatriement est dirigé par Lucy Bell, de la nation haïda. Il s'occupe actuellement de 75 demandes de rapatriement et participe au rapatriement de 778 restes ancestraux dans leurs collectivités.

Je voudrais maintenant mettre en évidence trois grandes questions qui touchent directement mon musée et qui touchent aussi, par extension, des musées de moindre importance de la province. D'une certaine façon, chacune de ces questions se rattache à un problème plus vaste qui fait l'objet de l'une de mes recommandations.

La première question est de savoir comment garantir l'avenir des petits musées. Comment pouvons-nous transmettre aux générations futures des musées durables et adaptés capables de bien servir tous leurs publics?

Comme je l'ai mentionné, le gouvernement provincial finance le MRCB afin de protéger l'accès du public aux collections et aux archives et de les préserver indéfiniment. Depuis 2003, les gouvernements provinciaux successifs ont réduit leur aide au musée, qui est passée de 67 % il y a 10 ans à 47 % aujourd'hui. Cela représente une baisse de financement de 20 %, qui s'élève en réalité à 24 % si on tient compte de l'inflation.

Le musée a toujours réagi à ces baisses en coupant dans les dépenses administratives, en réduisant ses connaissances spécialisées et en se privant des services de spécialistes qui connaissent vraiment les collections afin de maintenir les employés de première ligne et les activités liées aux visiteurs.

Je ne suis pas venu ici pour me plaindre. Je voudrais plutôt proposer davantage de clarté au sujet du revenu dont les établissements ont besoin et des possibilités qui s'offrent à eux pour que nous puissions aborder l'avenir en sachant ce que nous faisons.

• (1000)

Les examens du financement ne sont pas très courants au Canada dans le cas des musées. Nous n'avons même pas un examen par les pairs dans nos propres établissements. Nous ne disposons pas d'un ensemble sérieux d'indicateurs nous permettant de mesurer nos activités. Nous n'avons pas de point de référence pour déterminer notre rendement. Nous avons des normes élaborées dans les années 1990, mais personne n'a jamais songé à examiner les questions qui nous touchent aujourd'hui en matière de mesure du rendement, comme la situation des collections sous-utilisées.

Nous devons songer à renforcer nos musées et à les inciter à évoluer. Je recommande de considérer comme une priorité urgente la révision du Programme d'aide aux musées, d'envisager de constituer des groupes de musées en réseau, de renoncer au système de musées de différents niveaux — avec les musées nationaux au sommet, les musées provinciaux au milieu et les petits musées en bas — et de le remplacer par des groupes renforcés de musées disposant d'un meilleur financement de base.

Je passe maintenant à un deuxième problème qui touche nos musées. Il s'agit de la qualité de notre leadership et de notre gestion qui, à mon avis, ne suffit pas pour répondre aux attentes de nos publics. Je crois que nous souffrons du malaise de la moyenne, qui décourage nos éléments compétents mais désabusés. Les dirigeants de musées et le personnel autochtone ont besoin de contacts extérieurs et d'idées nouvelles. J'exhorte le gouvernement à envisager d'appuyer toutes les initiatives de formation au leadership culturel, en particulier dans le domaine des musées.

Ma dernière préoccupation est liée à la lenteur des progrès réalisés au chapitre de la réconciliation. Les objets exposés au MRCB sont encore pleins de renseignements stéréotypés et montrent la vie autochtone en soulignant et en privilégiant l'histoire des Blancs par rapport à l'histoire des Autochtones. Le financement du rapatriement est insuffisant. La culture de notre musée est encore essentiellement une culture de Blancs.

Il y a bien longtemps, je dirigeais les musées nationaux de l'Afrique du Sud. Le gouvernement de M. Mandela m'avait accordé 12 mois pour actualiser et trier tous les objets présentés dans les 15 musées nationaux. La Loi sur l'équité en emploi m'imposait de mesurer mon rendement en fonction du nombre de visiteurs noirs et de la proportion de Noirs dans le personnel. Les choses ont évolué. Je crois que les Musées Izeko d'Afrique du Sud sont maintenant considérés comme des pionniers.

Ces trois problèmes sont liés à une chose que j'exhorte le gouvernement à considérer, à savoir une politique nationale des musées, c'est-à-dire un cadre expliquant les raisons pour lesquelles nous avons des musées, ce qu'ils font pour nous ainsi que l'éducation, la régénération, les questions d'identité et la réconciliation. Personnellement, je tiendrais les ministres de la Culture du pays responsables de la mise en oeuvre de cette politique.

Nous devons favoriser l'accès et l'inclusivité. Nous devons privilégier le savoir et l'éducation et viser l'excellence dans tous les services offerts par nos musées.

Je vous remercie de votre attention.

•(1005)

La présidente: Merci beaucoup pour cet exposé.

[Français]

À présent, nous passons à Mme Anne-Julie Néron, de la Société d'histoire du Lac-Saint-Jean.

Mme Anne-Julie Néron (directrice générale, L'Odyssee des Bâtisseurs, Société d'histoire du Lac-Saint-Jean): Merci beaucoup, madame la présidente. Je vous remercie, ainsi que les membres du Comité, de nous avoir invités à présenter ce matin l'Odyssee des Bâtisseurs.

Je vais commencer par la petite histoire de notre institution.

En 2004, la Société d'histoire du Lac-Saint-Jean, qui existe depuis 1942, a déménagé dans l'ancien édifice municipal d'une ville de compagnie maintenant fusionnée avec Alma. En face de l'édifice, il y a un parc boisé où se trouve un ancien château d'eau. Dans la rivière à côté, la centrale hydroélectrique Isle-Maligne, construite au milieu des années 1920, est toujours en fonction. C'est un site qui a joué un rôle important dans le développement de la grande industrie dans la région. C'est aussi le sujet de départ de notre musée, ouvert depuis 2004, l'Odyssee des Bâtisseurs.

Aujourd'hui, dans nos expositions et dans nos éléments d'interprétation sur le parcours extérieur, notre mission est de mettre en valeur le patrimoine industriel, culturel, bâti, immatériel et naturel du

Lac-Saint-Jean. Notre exposition permanente traite notamment de l'influence de l'eau sur notre territoire régional, du développement du réseau des installations hydroélectriques, et des défis de la gestion de l'eau. Notre musée est ouvert toute l'année, mais le parcours extérieur n'est accessible qu'en haute saison touristique, soit l'été.

En plus de son musée, la Société d'histoire du Lac-Saint-Jean offre un programme d'archives et de généalogie, ainsi qu'un service d'aide-conseil en rénovation patrimoniale. La gestion de ces trois volets nous permet de développer des projets plus larges, lesquels visent tous la mise en valeur du patrimoine et du territoire, mais par des activités différentes. Le fonctionnement de notre musée est soutenu par la Ville d'Alma et, depuis 2016, par le ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Nous entretenons des partenariats avec plusieurs institutions publiques et privées.

Par exemple, les élèves de la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean nous visitent gratuitement grâce à une subvention de cette commission et à une commandite d'Hydro-Québec. Ce partenariat fait d'ailleurs bien des jaloux dans notre région, puisque des réductions récentes dans les budgets des écoles ont freiné les visites scolaires dans les autres musées. Or, puisque le programme québécois d'enseignement n'aborde pas l'histoire locale ni régionale, nos interventions éducatives sont très importantes auprès des élèves, car la valorisation de l'histoire de leur communauté est fondamentale pour développer leur sentiment d'appartenance.

De même, nous recevons régulièrement des commandites de la part d'entreprises ou de fondations pour des activités spéciales ou le développement de notre site. Comme nous mettons en valeur le patrimoine hydroélectrique, nous recevons souvent des dons d'artefacts industriels provenant d'entreprises régionales.

Nous sommes membres du Réseau muséal et patrimonial du Saguenay—Lac-Saint-Jean, qui regroupe une quinzaine d'institutions muséales. La région compte 276 000 habitants, dont 166 000 vivent au Saguenay et 110 000 au Lac-Saint-Jean.

Les musées régionaux travaillent en réseau depuis 1986 afin de transmettre leur expertise et de mettre en commun des outils de développement.

Afin de tracer un portrait plus régional, je vais vous faire part des réflexions qui ont été exprimées dans des mémoires déposés lors du Sommet économique régional de 2015 et des consultations publiques sur le renouvellement de la politique culturelle du Québec tenues en 2016.

La plupart des institutions muséales de la région sont des musées d'histoire. Les thématiques des expositions sont complémentaires, et nous prenons soin de respecter les créneaux de chacun, afin de donner envie aux visiteurs de fréquenter plus d'une institution. Comme la région s'est développée à travers l'agriculture et l'exploitation des ressources naturelles pour la grande industrie, les domaines les plus fréquemment abordés par nos musées régionaux sont le patrimoine industriel et technologique, l'agriculture, la forêt, l'agroalimentaire, l'histoire culturelle et la science.

Nous présentons également l'histoire autochtone, puisque la région compte sur son territoire la communauté ilnu de Mash-teuiatsch, qui possède son musée et son site historique. Nos musées sont dirigés par des professionnels diplômés dans divers domaines d'études supérieures.

Par la conservation du patrimoine, par la transmission des savoirs, et parce qu'ils sont porteurs de l'identité collective, les musées sont des acteurs du développement régional. Ils sont aussi des outils de sensibilisation et de compréhension collectives, car ils sont ancrés dans la vie des communautés auxquelles ils appartiennent. Ils permettent à la population de mieux connaître ses origines. Ils sont aussi des lieux incontournables pour favoriser l'accueil des nouveaux arrivants et pour leur transmettre la culture locale. Ainsi, ils permettent à tous de mieux comprendre le territoire qu'ils habitent, qu'ils fréquentent ou qu'ils visitent.

En contribuant au développement d'un sentiment d'appartenance et en stimulant l'engagement citoyen, les musées créent de la fierté et dynamisent la vie de la communauté. Parce qu'ils sont le reflet de ce qui se passe sur le territoire, les musées mettent en valeur les principaux secteurs économiques, en plus d'en vulgariser le passé, le présent et l'avenir.

● (1010)

Les musées constituent un secteur majeur de la culture dans notre région. Ils représentent 60 emplois permanents et 240 postes saisonniers, et leur chiffre d'affaires global s'élevait à plus de 13 millions de dollars en 2014. Ils génèrent des revenus autonomes par l'entremise de leur billetterie, de leur boutique, de leurs contrats de services ainsi que des commandites et des dons. De plus, la plupart sont soutenus par le ministère de la Culture et des Communications du Québec ainsi que par les municipalités. C'est presque la totalité de leurs revenus qui est réinvestie dans l'économie locale.

Depuis quelques années, la région connaît une hausse de la clientèle touristique, ce qui se répercute sur les musées, qui connaissent majoritairement une hausse de leur fréquentation. De 2010 à 2015, l'achalandage des institutions de la région a progressé de 16 %. Les visiteurs provenant du Québec représentent 85 % de notre clientèle, alors que cette proportion n'est que d'environ 4 % pour les visiteurs d'ailleurs au Canada. La clientèle touristique étrangère constitue environ 10 % des visiteurs. Elle est plus importante du côté saguenéen, notamment parce que les croisiéristes sont de plus en plus nombreux grâce à la construction du port d'escale de Saguenay. La très grande majorité de notre clientèle touristique visite les musées entre juin et octobre. Certaines institutions ne sont d'ailleurs ouvertes au public que pendant cette période.

Au cours des dernières années, le gouvernement québécois a transféré aux municipalités un bon nombre de responsabilités liées à la culture et au patrimoine. Or, pour que les institutions muséales soient perçues par l'ensemble de la collectivité régionale comme des éléments clés du dynamisme local, il faut d'abord que les élus locaux et que tous les intervenants du développement local se les approprient et reconnaissent leur valeur.

Au Saguenay—Lac-Saint-Jean, les intervenants touristiques ont choisi de miser sur l'attrait des paysages et de la nature pour attirer diverses clientèles. Le créneau d'excellence régional en tourisme d'aventure et en écotourisme entend positionner la région comme une destination touristique quatre saisons. Toutefois, dans ce contexte, les musées peinent à tirer leur épingle du jeu, et l'histoire et le patrimoine sont rarement évoqués par les intervenants.

Dans une étude de marketing réalisée en 2017 et portant uniquement sur les musées du Lac-Saint-Jean, donc à l'exclusion du Saguenay, nous avons constaté que les intervenants régionaux étaient majoritairement satisfaits de la diversité et de la qualité de l'offre des institutions muséales, mais qu'ils ne les connaissaient pas

beaucoup et les considéraient comme complémentaires aux attraits majeurs. Autrement dit, ils ne considéraient pas que c'étaient des produits d'appel.

Nous souffrons donc d'un manque de notoriété auprès des intervenants touristiques et d'autres décideurs régionaux. Ils sont tous bien heureux que nous soyons présents, mais ne saisissent pas nécessairement tout notre potentiel touristique, social et identitaire.

Par ailleurs, au cours des dernières années, divers changements, entre autres la révision de programmes de subvention et la disparition de certains espaces régionaux de concertation, ont fragilisé les institutions muséales de la région.

Pour que la fréquentation des musées se maintienne, il faut donc constamment se réinventer. La nouveauté est un défi permanent pour nous. Peu d'institutions muséales dans la région peuvent accomplir l'ensemble des fonctions muséales de façon optimale, ces dernières nécessitant des ressources humaines et financières importantes. Avec des ressources limitées, il est difficile d'assumer la pérennité des collections et des biens patrimoniaux tout en renouvelant l'offre touristique et en proposant des nouveautés chaque année.

Également, le fait d'être situé dans une région éloignée des grands centres rend plus difficile la tenue de certaines activités. En effet, les activités de formation, de perfectionnement ou de réseautage nécessitent presque toujours des déplacements de quelques jours, ce qui implique des coûts importants, et il est difficile de convaincre nos associations d'offrir des activités chez nous.

En outre, il nous est moins souvent possible de rencontrer les fonctionnaires des ministères. Évidemment, l'éloignement est un obstacle beaucoup moins important qu'avant, grâce aux technologies numériques, mais il nous empêche quand même de réaliser autant d'interventions auprès des décideurs que nos collègues de Montréal et de Québec, par exemple.

À l'heure actuelle, les fonds que nous fournit le gouvernement fédéral pour soutenir nos activités nous permettent d'embaucher nos guides d'été et parfois de jeunes professionnels pour des mandats de plusieurs mois. Ils permettent aussi aux institutions qui disposent d'espaces pour les expositions temporaires — ce n'est pas le cas de toutes — de développer et d'accueillir des expositions itinérantes. Ils permettent de développer des projets spéciaux en fonction des appels de projet et, enfin, de maintenir nos infrastructures.

Il arrive souvent que le ministère du Patrimoine canadien soit notre premier partenaire financier confirmé pour un projet sur lequel nous nous appuyons pour aller chercher d'autre financement dans les milieux public ou privé. C'est donc un appui fort apprécié. Nos expériences avec le ministère sont toujours positives.

Par contre, le soutien fédéral ne nous permet ni de maintenir nos activités régulières, ni de développer notre expertise, ni de consolider notre ancrage dans le milieu.

À notre avis, les programmes qui encouragent le travail en partenariat, notamment le volet des Initiatives stratégiques, sont une avenue fort intéressante pour les musées. En effet, ils augmentent notre force de frappe auprès des partenaires. Les projets communs contribuent aussi au partage d'expertise et à la complémentarité. Ils permettent également de réaliser des économies d'échelle et de briser l'isolement des professionnels des musées.

● (1015)

La présidente: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant passer à Mme Guylaine Perron, qui est directrice générale du Musée Louis-Hémon.

Mme Guylaine Perron (directrice générale, Musée Louis-Hémon): Merci, madame la présidente.

Ma collègue du Saguenay—Lac-Saint-Jean a dressé un portrait très juste de la réalité de nos institutions dans notre région et a amplement parlé de leur importance. Pour ma part, je vais vous présenter notre institution muséale, le musée Louis-Hémon, qui est situé à Péribonka, sur la rive nord du lac Saint-Jean. Péribonka est une petite municipalité d'à peine 500 habitants. Elle mise depuis plusieurs années sur le tourisme pour diversifier son économie, qui repose sur la culture de la pomme de terre.

Le Musée a été fondé en 1938, ce qui en fait la plus ancienne institution muséale de la région. Au départ, il a été créé pour commémorer l'auteur breton Louis Hémon. Ce dernier, de passage dans la région en 1912 et 1913, s'était inspiré de Péribonka et de la famille Bédard chez laquelle il avait logé à l'été 1912 pour écrire son roman *Maria Chapdelaine*. Ce livre a connu un très fort engouement en France et au Québec à la suite de la publication française de 1921, avant d'être traduit en une vingtaine de langues, faisant ainsi le tour du monde. Tragique histoire d'amour, le roman dépeint avec réalisme la vie des colons au début du XX^e siècle, ce qui a contribué à faire connaître notre région et le Québec au monde entier. Dès ses débuts, le Musée emménage dans la maison Samuel-Bédard, où Louis Hémon a séjourné et qui donne corps au roman et aux conditions de vie des colons de l'époque.

Le Musée a évidemment connu une évolution. Il compte aujourd'hui deux bâtiments.

Le premier est le pavillon contemporain, qui présente une exposition permanente intitulée *Maria Chapdelaine, vérités et mensonges* et qui raconte le parcours incroyable du roman *Maria Chapdelaine*, la vie de son auteur Louis Hémon, ainsi que les conséquences de la popularité de cette œuvre, qui continue encore aujourd'hui d'être étudiée. Dans ce même bâtiment, nous présentons chaque année une nouvelle exposition temporaire ou itinérante.

Le second bâtiment est bien entendu la maison Samuel-Bédard, dont je vous ai parlé, qui est animée et visitée en période estivale. Cette maison historique est classée par le ministère de la Culture et des Communications du Québec en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel.

Pour compléter notre programmation, nous offrons des activités d'animation diversifiées et un programme éducatif conformes à notre mission. Cette dernière comporte trois volets. Le premier est de préserver et transmettre aux générations futures la quête de Louis Hémon. Le deuxième est de promouvoir le pays de Maria Chapdelaine. Comme le Musée est le seul de la MRC, il a un rôle important à jouer dans la sauvegarde et la mise en valeur de ce territoire. Le troisième volet est d'offrir un lieu de création et d'échange qui privilégie l'oralité, la lecture et l'écriture d'expression française.

À notre connaissance, notre institution muséale est la seule au Québec à exploiter une thématique littéraire. Évidemment fondée sur le roman *Maria Chapdelaine*, cette approche intéressante est cependant perçue comme plus urbaine que rurale.

Le musée Louis-Hémon est reconnu et soutenu financièrement par le ministère de la Culture et des Communications du Québec. Pour son fonctionnement, le Musée peut compter sur l'appui financier de la municipalité de Péribonka, et il est considéré comme une infrastructure supralocale par la MRC de Maria-Chapdelaine, laquelle reconnaît son caractère unique sur le territoire.

Pour ses emplois d'été, le Musée bénéficie de l'aide des initiatives Emploi d'été Canada et Jeunesse Canada au travail du gouvernement

du Canada. Au cours des cinq dernières années, le Musée a aussi reçu un appui du Fonds du Canada pour les espaces culturels et du Fonds des expositions itinérantes du Programme d'aide aux musées.

Après la révision du programme Aide au fonctionnement pour les institutions muséales du ministère de la Culture et des Communications du Québec, le musée Louis-Hémon, tout comme 33 autres institutions québécoises, a connu une réduction de son aide financière: près de 30 000 \$ sur trois ans, sur un budget annuel de fonctionnement de 230 000 \$. Cette perte, qui risque de s'accroître dans le prochain cycle triennal, pose un défi de taille à notre institution dont les ressources étaient déjà très limitées.

L'aide financière de la municipalité de Péribonka est précieuse, mais une petite municipalité de 500 habitants n'a évidemment pas les mêmes ressources financières qu'un centre urbain pour soutenir son milieu culturel et patrimonial.

• (1020)

De plus, le Musée connaît depuis plusieurs années une stagnation de sa fréquentation, le nombre annuel de ses visiteurs ne dépassant pas les 2 500. Une étude réalisée par l'association touristique de notre région en 2016 démontrait que la route du nord du Lac, sur laquelle se trouve le Musée, était la moins fréquentée par les touristes de passage dans la région.

Évidemment, le faible bassin de population de notre secteur constitue également un défi de taille pour l'achalandage, mais aussi pour la recherche de commandites et de dons privés, qui sont plus difficiles à dénicher dans les petits milieux ruraux. À ce chapitre, nous croyons qu'il y a un intérêt réel à travailler avec les autres institutions muséales de la région et à mettre en commun nos efforts pour attirer davantage de commanditaires potentiels et ainsi être en mesure de trouver des moyens pour augmenter les sources de financement privées.

En ce qui concerne les ressources humaines, il est difficile de trouver des ressources pour occuper des postes plus spécialisés. La plupart des formations se donnent dans les grands centres et rares sont les jeunes qui souhaitent vivre une expérience en milieu rural, et ceux qui le souhaitent viennent plutôt chercher une expérience ponctuelle, ce qui n'assure pas de stabilité à ce chapitre au sein de notre institution. Par ailleurs, les petites institutions muséales comme la nôtre peinent à offrir des salaires et des conditions de travail compétitifs. Par exemple, dans notre cas, aucune assurance n'est offerte aux employés, y inclus la directrice générale.

Le caractère saisonnier de plusieurs emplois de première ligne est une autre dimension qui pose problème. Nous sommes en mesure de garantir à nos employés saisonniers de 17 à 20 semaines de travail par année. Avec leurs heures accumulées, il est difficile pour eux d'être admissibles au programme d'assurance-emploi, et lorsqu'ils le sont, ils ne réussissent pas à recevoir des prestations couvrant le reste de l'année, ce qui crée évidemment des difficultés de recrutement.

Compte tenu de la fragilité et de la précarité des ressources financières et humaines, il nous est difficile d'accomplir pleinement notre mandat de conservation, de mise en valeur, de diffusion et d'éducation. Je considère vraiment que nous faisons des miracles avec le peu de ressources que nous avons, mais il nous est actuellement impossible de renouveler notre offre de manière considérable afin d'augmenter l'achalandage de notre institution.

De plus, le maintien de nos bâtiments, y inclus la maison Samuel-Bédard, est un défi constant. Depuis sa construction en 1986, le bâtiment contemporain n'a pas profité de travaux majeurs, et aujourd'hui il y a des problèmes d'infiltration d'eau, de climatisation et de chauffage. En ce qui concerne les objets de collection, nous avons pris la décision dernièrement de les emballer afin de les protéger contre l'humidité de la réserve muséale, dont l'environnement est difficile à contrôler. De plus, l'an dernier, nous avons dû prendre la décision de fermer définitivement l'un de nos bâtiments à cause de son état de désuétude avancé.

Comme vous l'avez entendu, notre petite institution fait face à de nombreux défis. Malgré toutes les difficultés, nous sommes assurés que notre institution a sa place dans notre milieu et qu'elle joue un rôle important dans le milieu culturel et patrimonial de la région. Heureusement, nous avons la chance de pouvoir compter sur l'appui primordial des élus de la MRC de Maria-Chapdelaine.

Afin d'assurer un avenir meilleur et une pérennité à notre institution, nous travaillons actuellement en étroite collaboration avec la municipalité de Péribonka à un important projet de développement sur lequel nous fondons beaucoup d'espoir. Il s'agit d'un projet novateur et structurant pour notre municipalité, lequel nous donnera un levier pour attirer davantage de touristes, en plus de maintenir les services à la communauté, de consolider le Musée Louis-Hémon et de sauvegarder l'église paroissiale.

En résumé, le projet consiste à doter la municipalité de Péribonka d'un nouvel hôtel de ville et d'espaces partagés par le Musée et des organismes communautaires du milieu. Le Musée, qui est actuellement situé à 6 kilomètres du village, serait alors redéployé dans le cœur villageois et son exposition permanente prendrait place dans l'église de Péribonka. Cela ferait écho au roman *Maria Chapdelaine*, dont l'histoire débute sur le parvis de l'église péribonkoise.

Pour nous, les deux options sont claires: concrétiser ce projet et survivre, ou maintenir le statu quo et fermer.

Pour terminer, j'aimerais souligner que je partage les idées de ma collègue en ce qui concerne l'aide et l'appui que le gouvernement canadien peut offrir aux institutions muséales en région.

Je vous remercie de votre attention.

• (1025)

La présidente: Nous allons maintenant commencer la période des questions et réponses.

Monsieur Hébert, vous avez la parole.

M. Richard Hébert (Lac-Saint-Jean, Lib.): Merci beaucoup, madame la présidente.

Je tiens à féliciter les trois témoins, M. Lohman, Mme Néron et Mme Perron.

Je vais poser mes questions rapidement, afin de vous permettre d'exposer un peu plus vos points de vue.

Madame Perron, vous savez sûrement que les musées doivent constamment s'adapter afin de maintenir leur clientèle. De plus, il y a seulement 500 personnes qui habitent dans la municipalité de

Péribonka, et votre musée reçoit annuellement 2 500 visiteurs. C'est donc dire que la majorité de votre clientèle ne vient pas de la localité.

Pouvez-vous nous dire comment votre musée s'adapte ou va s'adapter aux changements constants, compte tenu de l'environnement rural où il se trouve?

Comment faites-vous pour maintenir un achalandage soutenu malgré la faible population de Péribonka et le fait que votre musée est éloigné des grands centres et particulièrement du cœur villageois?

Mme Guylaine Perron: Comme je l'ai mentionné dans ma présentation, nous travaillons à un projet qui, nous l'espérons, va se réaliser. C'est une question de survie. Nous souhaitons réaliser des économies d'échelle en partageant des ressources et des services avec la municipalité de Péribonka. Nous désirons aussi partager certains coûts de fonctionnement. Il y a des gains à faire du côté du chauffage et de l'électricité, c'est certain. Ce projet consiste vraiment à insuffler un nouveau dynamisme à tout le noyau villageois et à offrir un levier important en vue d'attirer une plus grande clientèle.

Péribonka est située aux abords de la rivière Péribonka, plus précisément à l'embouchure du lac Saint-Jean. Les paysages y sont magnifiques. L'idée est d'amalgamer la culture et la nature ainsi que d'amener les gens à visiter et découvrir le territoire. C'est l'idée générale qui sous-tend ce projet, qui, comme je l'ai mentionné, est très structurant pour notre municipalité.

Nous pensons qu'en réduisant certains coûts, nous aurons plus de moyens et que cela nous permettra de mettre l'accent sur certaines réalisations. Nous voulons être plus présents, non seulement à Péribonka, mais également dans la MRC de Maria-Chapdelaine. Comme je l'ai précisé plus tôt, le Musée est la seule institution muséale sur le territoire. Or, compte tenu des ressources dont nous disposons, il nous est difficile pour le moment d'assumer ce rôle sur l'ensemble du territoire. C'est ce que nous souhaitons réussir à faire par l'entremise de ce projet.

Bien sûr, nous désirons aussi offrir des nouveautés et créer une nouvelle image. Comme notre exposition permanente date de 2002, il va sans dire que le temps est venu de la renouveler. C'est ce que nous souhaitons également réaliser dans le cadre de ce projet.

Nous travaillons beaucoup en collaboration avec les autres institutions muséales. Le Musée Louis-Hémon, par exemple, fait aussi partie du Réseau muséal et patrimonial du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Depuis les deux ou trois dernières années, nous essayons de constituer une alliance avec les institutions muséales de la région du Lac-Saint-Jean pour mettre en commun des ressources et des stratégies de marketing. Nous voulons aussi que notre offre soit mieux intégrée, qu'il y ait plus de complémentarité et qu'il soit possible de réaliser des projets conjointement pour...

M. Richard Hébert: Malheureusement, le temps nous presse un peu, madame Perron. En faisant si habilement allusion aux Québécois, Louis Hémon parlait d'une race qui ne sait pas mourir. Dans cette perspective, je vous souhaite de poursuivre votre mission.

•(1030)

Mme Guylaine Perron: Merci.

M. Richard Hébert: Madame Néron, votre musée a reçu en 2012, au gala des Grands Prix du tourisme québécois, un lauréat d'or pour l'exposition l'Odyssee des Bâtisseurs dans la catégorie des attractions touristiques représentant moins de 25 000 visiteurs. Je vous en félicite.

Comme vous l'aviez mentionné dans votre rapport annuel de 2016, la Société d'histoire du Lac-Saint-Jean a terminé l'année avec des surplus. J'ai deux questions à ce sujet.

Premièrement, quels projets entrepris par votre musée vous ont-ils permis de remporter ce prix? Vos recettes sont-elles exportables dans le reste du pays, surtout dans les musées régionaux?

Deuxièmement, quelles mesures avez-vous prises pour dynamiser votre institution?

Mme Anne-Julie Néron: En fait, le prix que nous avons reçu en 2012 était lié au renouvellement de notre exposition permanente et de notre film multimédia projeté sur le château d'eau situé sur le parcours extérieur.

En ce qui concerne nos surplus, ils sont liés au fait que, en 2016, nous étions nouvellement admissibles à une subvention du ministère de la Culture et des Communications du Québec. Depuis le début des années 2000, il y avait un moratoire provincial sur les subventions de fonctionnement. Puisque notre institution a été créée en 2004, nous n'avions jamais eu l'occasion d'accéder au financement. En 2016, le ministère a révisé ses critères d'admissibilité, et il a fourni des critères de financement plus objectifs. À ce moment-là, sur plus de 90 musées reconnus comme n'étant pas soutenus, six nouveaux musées sont devenus admissibles aux subventions de fonctionnement. Par ailleurs, 21 musées du Québec ont perdu leur financement et, comme le disait Mme Perron, 33 musées ont vu leur financement diminuer.

Notre musée fait partie des six chanceux qui ont finalement reçu une subvention de fonctionnement. Il s'agit d'une reconnaissance de notre travail. Comme cela a été annoncé en août 2016, la saison touristique était presque terminée. En fait, nous préparons nos saisons touristiques de janvier à avril. Comme nous avons reçu les sommes en août, cela explique le surplus important que nous avons réalisé en 2016.

Cet appui financier va nous permettre de respirer un peu mieux au cours des prochaines années. Auparavant, nous faisons fonctionner le musée sans obtenir de subventions de fonctionnement de la part du ministère. Nos expositions étaient donc un peu vieillottes. Grâce à la subvention de fonctionnement, nous avons pu entrer dans le XXI^e siècle. Cela nous a permis d'avoir une meilleure muséographie.

Nous avons aussi un rôle de médiateur culturel. Nous n'arrivons pas toujours à jouer ce rôle, parce que nous n'avons pas suffisamment d'employés. Maintenant, nous offrons plus d'activités, notamment aux enfants, mais nous avons aussi des projets intergénérationnels. Tout cela nous a permis d'être plus dynamiques.

Vous me demandez si notre recette est exportable. Dans notre cas, c'est simple: avoir accès à un nouveau soutien financier nous a permis d'inventer de nouveaux projets.

La présidente: Merci beaucoup.

[Traduction]

C'est maintenant au tour de M. Eglinski.

M. Jim Eglinski: Merci, madame la présidente.

Je remercie les témoins de leur présence au Comité aujourd'hui.

Je voudrais commencer par lire le texte de notre motion:

Que le Comité entreprenne une étude pour examiner l'état des musées au Canada, en mettant l'accent sur les musées locaux (par opposition aux grands musées nationaux et provinciaux) et que le Comité fasse rapport de ses conclusions à la Chambre; et que cette motion soit étudiée...

Nous avons vraiment beaucoup de temps. Pourtant, presque tous nos témoins viennent de grands musées provinciaux ou d'importants musées urbains. Les petits musées, les fédérations de musées, par exemple des Maritimes, sont très peu représentés. J'ai été heureux de voir la composition du groupe de témoins d'aujourd'hui.

Pour moi, nous avons affaire ici à deux études. Nous ne pouvons pas comparer les petits musées, comme ceux que représentent deux de nos témoins d'aujourd'hui, au Musée royal de la Colombie-Britannique, que j'ai visité à maintes reprises. Je vous suis reconnaissant de ce que vous faites là. Je connais surtout les musées de la Colombie-Britannique, que j'utilise donc à des fins de comparaison. En un sens, le Musée royal de la Colombie-Britannique ne se compare en aucune façon aux musées de Fort St. John, Dawson Creek ou Fort Nelson, qui attirent chaque année des milliers de visiteurs ayant emprunté la route de l'Alaska.

Je crois que nous devrions concentrer nos efforts sur ce que nous sommes censés étudier plutôt que de nous éparpiller comme nous le faisons.

Monsieur Lohman, j'ai noté que le MRCB reçoit un financement annuel de 11,86 millions de dollars du gouvernement de la Colombie-Britannique. Vous avez en outre différentes autres sources de financement. Contribuez-vous à des programmes de formation, accordez-vous de l'aide aux petits musées, comme ceux de Dawson Creek, Fort St. John, Fort Nelson, Chilcotin, etc.? Leur consacrez-vous une part quelconque de l'argent que vous recevez de la province?

M. Jack Lohman: Nous avons invité l'Association des musées de la Colombie-Britannique à s'installer dans nos locaux pour que nous puissions l'aider directement. En effet, l'association a des ramifications partout dans la province. C'est un partenariat très étroit et très étendu.

Il y a évidemment le problème des musées autochtones. Vous avez mentionné dans votre catalogue différentes typologies. Nous semblons avoir complètement omis les musées autochtones, peut-être parce que ce sont non des musées, mais des centres culturels. La définition même de musée constitue un intéressant défi.

L'aspect essentiel d'un musée provincial, c'est qu'il a la possibilité d'agir. Avec l'aide du ministère du Patrimoine canadien, nous essayons de faire profiter d'autres de chaque exposition que nous créons. Le ministère nous a beaucoup aidés à faire circuler ces petites expositions, de même que les programmes de conférences, etc. Nous encourageons tous nos experts à aller à l'extérieur, mais c'est évidemment un défi.

Comme nous l'avons entendu dans le cas du pavillon Chapdelaine, nous avons nous aussi des problèmes d'infrastructure et d'autres difficultés. Vous avez visité notre musée. Vous savez donc que l'escalier mécanique est le seul moyen d'accéder à la galerie. Cet escalier installé il y a bien des années est très souvent en panne.

•(1035)

M. Jim Eglinski: Croyez-vous, monsieur, que le gouvernement fédéral devrait avoir un programme de financement particulier pour les petits musées, à part le programme conçu pour les grands musées urbains et provinciaux?

M. Jack Lohman: Je ne ferais pas de distinction. Je dirais plutôt que nous avons besoin d'inciter les musées à collaborer entre eux. D'autres témoins vous ont dit qu'il fallait amener les musées à coopérer beaucoup plus et, soit dit en passant, encourager les musées nationaux à jouer leur rôle au niveau national. Ils ne devraient pas se limiter à offrir les services qu'ils souhaitent vendre. Ils devraient chercher à déterminer ce dont les petits musées ont besoin et agir en conséquence.

Je crois qu'il faudrait prévoir un financement stratégique dans le cadre duquel les partenaires réaliseraient des projets communs permettant la création de groupes de musées, ou encore chercher des méthodes de distribution différentes. Je n'ai pas l'impression que la méthode actuelle de distribution des subventions répond vraiment aux besoins des petits musées.

M. Jim Eglinski: Merci, monsieur.

À vous.

M. Martin Shields (Bow River, PCC): Je vous remercie.

Je voudrais poursuivre dans la même veine. Vous avez parlé de créer des centres plutôt que de maintenir le système actuel des niveaux. J'ai l'impression que c'est votre expérience antérieure qui vous amène à proposer ce genre de structure.

Pouvez-vous nous en dire davantage à ce sujet?

M. Jack Lohman: Lorsque j'étais directeur du Musée de Londres, nous avons formé un groupe de 35 petits musées. Le groupe était très étroitement lié... Le gouvernement a fourni du financement. Il fallait présenter une demande pour en obtenir, mais les sommes en cause étaient importantes pour un musée. Vous conviendrez que 2 millions de livres permettent de réaliser beaucoup de choses dans un établissement. Les musées disposaient de ce genre de financement, mais chaque groupe devait comprendre au moins quatre ou cinq partenaires.

Nous avons créé des groupes d'intérêts spéciaux s'occupant de technologie, de promotion conjointe, etc. Nous avons commencé à constater les avantages du regroupement des achats. Nous nous demandions par exemple s'il était possible de regrouper ensemble différents départements. Même si des musées urbains faisaient partie du groupe, il y avait aussi des musées universitaires, des musées municipaux... Cela n'avait pas d'importance lorsque nous nous réunissions.

Je sais qu'en Afrique du Sud, une loi a imposé aux musées nationaux qui n'avaient jamais collaboré entre eux de se regrouper pour former un centre.

À cause de la taille du pays, il serait avantageux de créer des groupes de musées comprenant des centres d'excellence. Il n'est pas nécessaire de tout garder au MRCB. Nous pouvons par exemple décentraliser la conservation à Prince George ou ailleurs, à un endroit qui en a davantage besoin. Il serait également possible de mettre nos archives à la disposition d'autres utilisateurs.

Je crois que nous devons explorer des moyens différents d'envisager notre patrimoine.

La présidente: Merci.

[Français]

Monsieur Nantel, vous avez la parole pour sept minutes.

M. Pierre Nantel: Merci, madame la présidente.

[Traduction]

Je tiens à féliciter M. Eglinski pour son observation. C'est un bon rappel de la mission que doit remplir cette étude.

[Français]

La mission du Comité, c'est d'aller chercher du soutien, particulièrement pour les petits musées régionaux.

Monsieur Lohman, je ne vous poserais pas de questions, mais je tiens à vous dire que j'ai bien saisi que vous étiez un défenseur de la fédération des musées. Vous semblez vouloir que les grands musées nationaux agissent comme des grands frères — vous avez même parlé de sages-femmes. Je vous remercie de vos commentaires tout à fait pertinents. D'ailleurs, je remarque que vous faites aussi partie d'un réseau qui offre à ses membres 20 % de rabais lors de la visite de différents autres musées de la région, ce qui est très bien.

Je pense que Mme Perron est un parfait exemple d'une organisation qui cherche une manière de maintenir les choses en vie, parce qu'il y a péril en la demeure — et pas celle de Louis Hémon, mais bien celle de la famille qui l'avait accueilli. C'est seulement ce matin que j'ai appris que Louis Hémon n'était pas Québécois; je m'en excuse. À mon avis, pour n'importe quel fier Breton qui visite le Lac-Saint-Jean, cela constitue une belle offre que d'aller voir la maison où a séjourné un grand romancier de chez lui qui a si bien parlé de notre pays.

Dans cette optique, j'aimerais vous entendre parler davantage de l'idée selon laquelle le gouvernement canadien pourrait avoir un programme pour soutenir l'admission des musées. Je crois que cette idée a déjà été évoquée. Nous avons bien compris que les projets deviennent fatigants pour les musées, parce qu'ils ne sont pas récurrents et qu'il faut toujours faire des courbettes pour les faire approuver.

Personnellement, le seul voyage que j'ai fait avec mon père, c'est le tour du lac Saint-Jean. N'y a-t-il pas moyen d'avoir une carte du Lac-Saint-Jean qui dirige les visiteurs vers les musées, les hôtels et les restaurants de la région?

• (1040)

Mme Anne-Julie Néron: Cela nous fait vraiment plaisir que vous disiez cela. C'est la teneur d'un projet que nous venons de déposer au titre du volet des Initiatives stratégiques du ministère. Nous travaillons là-dessus.

Les gens visitent les grandes institutions, mais il y en a beaucoup d'autres. Nous ne sommes pas aussi gros que le Zoo sauvage de Saint-Félicien, qui est la grosse attraction dans la région. Individuellement, nous semblons un peu petits, mais avec neuf institutions, nous devenons hautement plus visibles et faisons valoir l'ensemble de notre fréquentation. Tout cela est un écosystème. Nous sommes contents que les grosses institutions existent et que les gros musées partagent leur expertise avec nous. Nous sommes contents que le zoo attire des gens dans la région. De notre côté, nous prolongeons le séjour des touristes. Tout cela est interrelié.

Effectivement, ces dernières années, nous travaillons très fort tous ensemble pour attirer les gens et partager nos clientèles.

M. Pierre Nantel: Sauf erreur, la création d'une espèce de réseau peut aussi faire augmenter votre clientèle locale. Contrairement à la clientèle de l'extérieur, les gens de chez vous, bien sûr, ne vont pas au Musée Louis-Hémon; les 499 autres personnes du village ont toutes déjà vu le musée. Par contre, cela pourrait être plus attrayant si on leur offrait d'être membres du musée.

On a parlé des fonds de dotation. Évidemment, le soutien doit être aussi important que l'est le patrimoine. Si on ne veut pas vider les régions, il faut donner de la place à ces institutions.

Monsieur Eglinski, je vous remercie de nous avoir rappelé à quel point c'est le but de notre étude. On apprend des grands, comme le Musée royal de la Colombie-Britannique. Espérons qu'un jour, il y aura un cinéma IMAX à la maison Louis-Hémon.

Mme Anne-Julie Néron: Nous avons un film multisensoriel 360 degrés, si vous voulez le voir.

M. Pierre Nantel: Vous êtes un musée de collectivité, dans le cas de l'Odyssée des Bâisseurs. Vous avez un beau programme de médiation pour apprendre aux gens comment rénover de façon patrimoniale. Pouvez-vous nous en dire plus à ce sujet?

On peut parler de l'apport d'un musée à la petite enfance, mais de votre côté, vous vous adressez directement aux gens habitant dans un quartier patrimonial. J'ai cru comprendre que vous leur appreniez comment rénover.

Mme Anne-Julie Néron: Exactement. Ce service existe depuis 20 ans et est dirigé par une architecte en patrimoine bâti. Il y a 20 ans, nous nous sommes rendu compte que nous étions toujours en train d'éteindre des feux en matière de patrimoine bâti. Nous travaillons avec des propriétaires qui rénovent leur maison. Ces services sont payés par les municipalités. Pour notre part, nous faisons des esquisses de leurs travaux. Nous faisons de la médiation entre les règles des municipalités, qui sont souvent très strictes, et les besoins des propriétaires. Ces règles peuvent concerner les fenêtres ou les portes que les propriétaires peuvent installer, les matériaux qu'ils peuvent utiliser.

C'est un service unique au Québec. À notre connaissance, il n'y a pas beaucoup de services de ce genre ailleurs au Canada. C'est un grand besoin. Cela aussi, c'est une forme de médiation.

M. Pierre Nantel: Est-ce aussi une source de revenus?

Mme Anne-Julie Néron: Oui. Ce service est autofinancé à 100 %.

M. Pierre Nantel: C'est super!

Mme Anne-Julie Néron: C'est une source de revenus, lesquels varient selon les années. Parfois, d'autres services sont plus payants. D'habitude, ce genre de services sont offerts par des firmes privées d'architecture. Notre organisme est à but non lucratif. Nous gérons aussi un musée et un centre d'archives. Nous avons l'esprit et le contexte historique et nous pouvons bonifier nos interventions de cette façon. Nous pouvons faire de la médiation en architecture parce que nous avons le personnel nécessaire à l'interne. Cela complète beaucoup nos services.

M. Pierre Nantel: Je vous dis bravo.

J'imagine que mon temps de parole est écoulé.

Je vous souhaite bonne chance, pour que nous puissions commencer notre visite à Péribonka, comme dans le roman *Maria Chapdelaine*.

•(1045)

La présidente: Je remercie tous les témoins.

[Traduction]

Merci de vous être joint à nous aussi tôt, monsieur Lohman.

Cela met fin à la réunion. Je crois que nous entendrons un seul autre groupe de témoins dans le cadre de cette étude avant de terminer.

Merci beaucoup.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : <http://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <http://www.ourcommons.ca>